



LE DEVOIR

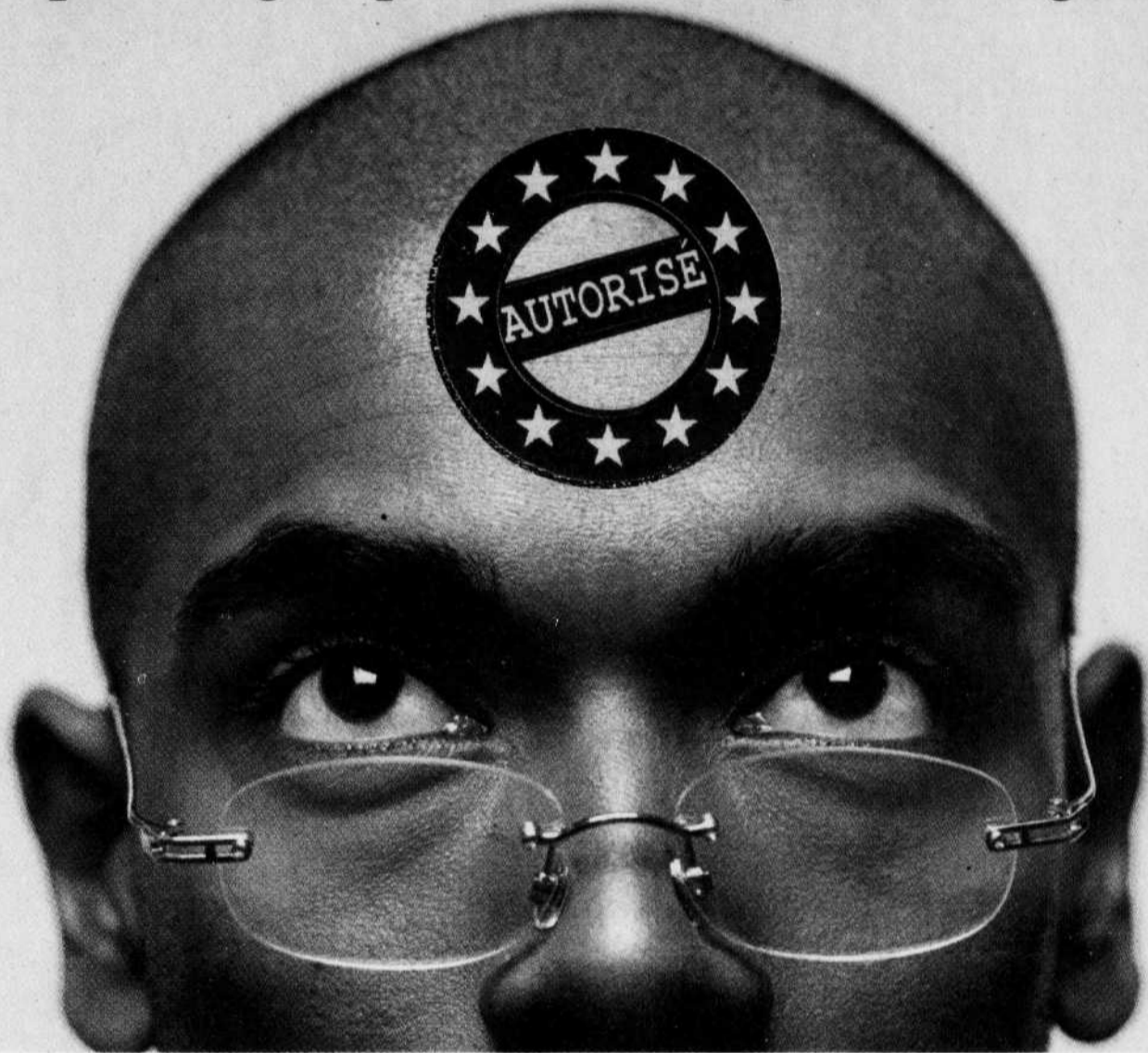
Vol. XCVIII N° 262

LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2007

2.20\$ + TAXES = 2.50\$

Speak white!

L'Europe ne rigole plus avec l'intégration linguistique



CONCEPT TIFFET

Pratiquement inexistantes il y a une décennie, les lois d'intégration linguistique sont aujourd'hui légion non seulement en Europe du Nord mais aussi en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne. Les rares pays qui n'en ont pas, comme l'Italie et l'Espagne, songent à s'en donner. Regard sur des pratiques méconnues à l'heure où le Québec débat à son tour du sujet.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — On y voit des femmes aux seins découverts et des homosexuels qui s'embrassent dans un parc. Difficile de faire plus explicite que ce petit vidéo coquin destiné aux candidats à l'immigration aux Pays-Bas. «Take it or leave it»: telle semble être la nouvelle devise d'un pays qui était il n'y a pas si longtemps le paradis du multiculturalisme. La vidéo en néerlandais fait partie du matériel pédagogique destiné à préparer les candidats à l'immigration au test de langue et de culture néerlandaises qu'ils devront réussir avant d'être admis dans le pays. Une version moins explicite a cependant dû être réalisée pour des pays comme l'Iran où la possession de telles images est passible de prison.

Sans aller jusque-là, la majorité des pays européens ne rigolent plus avec les langues. La plupart jugent au-

«La plupart des pays ont compris que la méconnaissance de la langue nationale était un des principaux obstacles à une intégration réussie»

jourd'hui nécessaire de tout faire pour en assurer le meilleur apprentissage possible par les nouveaux arrivants. À Bruxelles, l'acquisition de la langue du pays d'accueil est d'ailleurs un des onze principes de base communs de l'embryon de ce qu'on qualifie, un peu pompeusement, de «politique européenne d'intégration».

On pensait que l'insistance sur l'intégration linguistique se limitait aux nations minoritaires comme le Québec, la Catalogne ou le Pays basque. Mais ce n'est plus le cas. «Évidemment, par de telles mesures, certains cherchent tout simplement à freiner l'immigration.

Mais la plupart des pays ont compris que la méconnaissance de la langue nationale était un des principaux obstacles à une intégration réussie», dit Ines Michalowski, de l'université de Münster, en Allemagne.

Les attentats de Londres en juillet 2005 et l'assassinat aux Pays-Bas du cinéaste Theo Van Gogh par un extrémiste islamiste en novembre 2004 ont constitué des points tournants. Ils ont été le prétexte à tous les extrémismes ainsi qu'à l'élaboration de véritables politiques d'intégration qui vont rester une fois l'émoi passé.

Selon Kees Groenendijk, président du Center for Migration Law de l'université de Nijmegen, aux Pays-Bas, il importe de distinguer les mesures qui ne visent qu'à bloquer l'arrivée d'immigrants de celles qui permettent de mieux les intégrer. «Les tests linguistiques que les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne ont récemment décidé de faire passer à l'étranger aux candidats à la réunification familiale ne visent qu'à refouler les immigrants les moins instruits. Par contre, les mesures obligatoires destinées à permettre l'apprentissage de la langue nationale par les nouveaux venus représentent des facteurs importants d'intégration.» La preuve, dit-il, que ces nouveaux tests linguistiques administrés à l'étranger ne sont que des mesures d'écrémage,

VOIR PAGE A 10: INTÉGRATION

DÉTENUS AFGHANS Des années en prison sans accusation

Des documents font état d'un système de justice en lambeaux où la primauté du droit n'existe pas

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement canadien a été prévenu le printemps dernier que certains détenus croupissaient dans les prisons afghanes depuis des mois, voire des années, sans avoir été inculpés d'aucun chef d'accusation. Selon le procureur général de Kandahar, le Canada et ses alliés de l'OTAN sont en partie responsables de cette situation puisque les arrestations effectuées par les militaires sont souvent inexplicables et mal étouffées, ce qui empêche le dépôt d'accusations de la part des autorités afghanes déjà désorganisées, peut-on lire dans des documents inédits du gouvernement fédéral.

En mai dernier, lors d'une réunion à Kandahar entre les représentants canadiens et les acteurs locaux qui œuvrent dans le système de justice, le procureur général de Kandahar a accusé les forces de l'OTAN dans cette province (dirigées par le Canada) de ne pas suffisamment expliquer les circonstances des arrestations, ce qui cause de graves problèmes.

Dans son rapport rédigé à la suite de la rencontre, le directeur politique de l'Équipe canadienne de reconstruction, Gavin Buchan, écrit: «Certains détenus se morfondent en détention, parfois depuis un an, sans avoir été accusés. [...] Des inquiétudes ont été exprimées à propos de l'absence de preuves suffisantes de la part des forces de la FIAS [OTAN] concernant les raisons des captures, puis des transferts» aux autorités afghanes.

Alors que plusieurs détenus sont coincés longtemps en prison sans savoir officiellement pourquoi, d'autres ont dû être relâchés plus vite que prévu, faute



«Les incidents de corruption, de pots-de-vin, les arrestations arbitraires, les mauvais traitements, l'intimidation et autres formes d'abus gouvernementaux sont rapportés avec régularité»

VOIR PAGE A 10: PRISON

LITTÉRATURE

Prix des collégiens: la course est lancée

Page C 10

■ Quand les régions imposent leur volonté, à lire en page A 7

À la recherche du plat national du Québec

Les Espagnols ont la paella, les Belges, les moules-frites. Et le Québec?

Pour participer, allez voir notre site Internet, www.ledevoir.com, et écrivez-nous à: conso@ledevoir.com

Le tennis en eaux troubles

JEAN DION

Samedi dernier, pour la première fois depuis le début de son «aventure», Nikolay Davydenko est sorti de ses gonds en public.

«Je suis très fâché. Vous lisez quelque chose à mon sujet dans le journal, et ce sont de mauvaises nouvelles», a déclaré Davydenko lors d'un point de presse tenu en marge du tournoi de la série Masters qui se déroule pré-

sentement à Shanghai et où toutes les questions ont porté sur le même sujet. «Les gens me demandent sans arrêt: "Alors, c'est vrai ou pas?" Ça m'ennuie considérablement.»

L'«aventure» en question a commencé le 2 août dernier, lors d'un match disputé en Pologne. Le joueur russe, quatrième au classement mondial de l'Association of Tennis Professionals (ATP), y affronte l'Argentin Mario

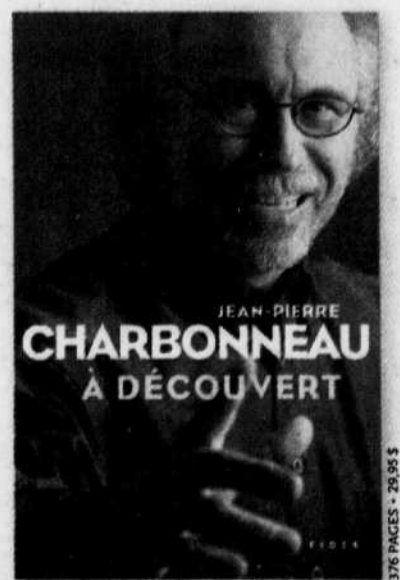
VOIR PAGE A 10: TENNIS



AGENCE FRANCE-PRESSE

Nikolay Davydenko affirme n'avoir jamais participé à un match truqué.

Le parcours trépidant d'un homme libre



JEAN-PIERRE CHARBONNEAU
À découvert

FIDIS 70ans de bonnes lectures www.editionsfides.com

INDEX

Actualités	A 3	Idées	B 5
Annonces	C 8	Monde	A 8
Avis publics	C 6	Mots croisés	D 5
Bourse	C 2	Météo	C 8
Carrières	C 5	Perspectives	B 1
Décès	C 8	Rencontres	D 2
Économie	C 1	Sports	C 9
Éditorial	B 4	Sudoku	C 8

Inventer de nouveaux horizons pour tout le Québec **nous permet d'être Alcoa.**



ALCOA

L'aluminium sous une autre perspective
www.alcoa.com/canada

ACTUALITÉS

91,3 fm
la plus culturelle!

Un soldat de Valcartier se suicide un an après son retour au Québec

ISABELLE PORTER

Québec — Alors que la détresse psychologique des militaires fait les manchettes au Canada et aux États-Unis, on apprenait hier que Frédéric Couture, un jeune soldat du Royal 22^e Régiment rentré d'Afghanistan avec un pied amputé, se serait enlevé la vie cette semaine.

Revenu en décembre 2006, le jeune homme originaire de Roxton Pond avait dû se faire amputer le pied gauche après avoir marché sur une mine dans la région de Pashmul, à 25 kilomètres de Kandahar.

Malgré son jeune âge (21 ans à son retour), le militaire basé à Valcartier avait affiché une grande sérénité face à l'épreuve. «La perte de mon pied gauche fut un événement malheureux, certes, mais il n'est pas définitif», avait-il déclaré. «Je suis jeune et en santé, la vie m'offre encore de belles opportunités, il n'en tient qu'à moi à les saisir.»

Frédéric Couture disait même vouloir retourner en Afghanistan. «Mon déploiement en Afghanistan [...] fut, malgré mon incident, une expérience inoubliable que je chérirai à jamais. J'ai toujours voulu être militaire, je suis fier d'avoir servi mon pays et si je le pouvais, je retournerais en mission dès maintenant.»

Le soldat du 2^e bataillon du Royal 22^e se serait enlevé la vie avec une carabine mercredi soir. On a retrouvé son corps à l'extérieur de son domicile de Roxton Pond. Il avait laissé des lettres derrière lui. Hier, le bureau du coroner a confirmé la tenue d'une enquête.

Après avoir annoncé la tenue d'un point de presse en début d'après-midi, les autorités de la base de Valcartier se sont rétractées, nous référant au bureau national des Forces Armées à Ottawa.

«Plusieurs membres des Forces dont le commandant du 22^e, un aumônier et un officier désigné ont visité la famille pour leur donner du soutien», a-t-on finalement commenté en fin de journée, en précisant qu'une enquête militaire était en cours. Quant à savoir si Frédéric Couture avait reçu du soutien depuis son retour au Québec, on nous a assuré qu'il avait fait l'objet d'un «suivi médical serré depuis sa blessure».

La famille Couture a émis un

communiqué, soulignant son souhait de «vivre ce moment dans l'intimité familiale», tout en remerciant le personnel de la base de Valcartier pour le soutien reçu. Elle précise qu'elle n'accordera pas d'entrevue.

Détresse psychologique

La mort du soldat Couture survient en pleine polémique sur la détresse psychologique des militaires. La semaine dernière, *Le Devoir* dévoilait les résultats inquiétants d'un questionnaire distribué à 2717 soldats sur les 4787 ayant effectué une rotation à Kandahar.

On y apprenait que 17,1 % d'entre eux avaient des problèmes de santé mentale, donnée qui grimpe à 27,7 % lorsqu'on inclut les abus d'alcool. Plus de 5 % souffrent du syndrome post-traumatique et 4,6 % de dépression majeure. Enfin 4 % éprouvent des tendances suicidaires.

Aux États-Unis, le réseau CBS dévoilait cette semaine que le nombre de suicides des vétérans de l'Irak surpassait le nombre de morts au combat. D'après des données compilées auprès de 45 États, plus de 6000 vétérans se sont enlevé la vie au cours de l'année 2005 seulement, l'équivalent de 120 morts à chaque semaine. À titre de comparaison, 3861 militaires sont morts en Irak depuis le début de l'offensive.

Au Canada, la mort du soldat Couture serait le deuxième suicide connu parmi les contingents canadiens déployés en Afghanistan. Le 29 août dernier, le major Raymond Ruckpaul s'était enlevé la vie dans sa chambre du quartier général de l'OTAN, à Kaboul.

Mais d'après le rédacteur en chef du magazine militaire *Esprit de corps*, Scott Taylor, le nombre de suicides parmi les militaires et les vétérans serait beaucoup plus élevé.

M. Taylor ajoute que le retour à la réalité peut être particulièrement difficile pour les soldats qui rentrent au pays avec de graves blessures, en particulier lorsqu'on leur donne beaucoup d'attention médiatique. «Vient un moment où les projecteurs s'éteignent et le militaire n'a plus autant d'attention. Il devient alors un amputé parmi tant d'autres.»

Le Devoir

Affaire Mulrony-Schreiber La GRC savait pour les 300 000 \$ Mais l'enquête n'a pas permis d'en retrouver la trace

Karlheinz Schreiber n'aura pas le choix de collaborer à l'enquête publique sur l'affaire Mulrony même s'il est renvoyé en Allemagne, avirt Ottawa. La GRC, elle, devra expliquer pourquoi elle n'a pas fait grand cas du versement de 300 000 \$ à l'ancien premier ministre.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La Gendarmerie royale du Canada savait que l'ancien premier ministre Brian Mulrony avait touché 300 000 \$ de la part du lobbyiste Karlheinz Schreiber lorsqu'elle a décidé de fermer son enquête sur les allégations de pots-de-vin.

«La GRC était au courant qu'il y avait eu une somme de 300 000 \$ versée à M. Mulrony par M. Schreiber», a affirmé hier la porte-parole de la GRC, Nathalie Deschênes. «Nous avons eu cette information au cours de l'enquête et avant qu'on ne la conclue.»

Selon ce qu'a expliqué la porte-parole, la GRC a recueilli des témoignages selon lesquels 300 000 \$ avaient été versés en liquide, mais elle n'en a pas trouvé le moindre trace. «On ne pouvait pas obtenir de confirmation sur ce paiement ou les raisons pour lesquelles le paiement avait été fait. Nous étions au courant, mais nous n'avions pas de preuve substantielle pour déposer des accusations.» La GRC n'a pas été en mesure de dire quand et par qui elle avait eu vent des mystérieux



Brian Mulrony

MARK BLINCH REUTERS

paiements pour la première fois.

Pendant 14 ans, la GRC a mené une enquête sur ce qu'on appelle l'affaire Airbus. Lorsque Air Canada, alors société de la Couronne, a acheté 34 appareils européens au coût de 1,8 milliard en 1988, le lobbyiste Karlheinz Schreiber a touché une commission de 8,8 millions d'Airbus. Des rumeurs voulant qu'il ait ensuite partagé la manne avec des politiciens conservateurs qui l'avaient aidé à influencer Air Canada le choix de ses appareils ont circulé et la GRC a ouvert une enquête. En 1995, on a appris que M. Mulrony en faisait l'objet, ce qui l'a poussé à poursuivre le gouvernement canadien pour diffamation.

Le 17 avril 2003, dans un geste exceptionnel, la GRC a fait parvenir une lettre à M. Mulrony lui annonçant la fermeture du dossier. «Le 22 avril 2003, la GRC annoncera qu'après une enquête exhaustive au Canada et à l'étranger, [...] les allégations en suspens n'ont pas pu être prouvées et qu'aucune accusation ne sera déposée», écrivait le commissaire Giuliano Zaccardelli.

Une question demeure: pourquoi

la GRC a-t-elle été incapable de retracer une somme de 300 000 \$ qu'un journaliste du *National Post*, Philip Mathias, a été capable de trouver dès 1999? (Voir autre texte en page B 1.) «Je n'ai pas de réponse à cette question», a dit Nathalie Deschênes.

À l'époque, le porte-parole de M. Mulrony, Luc Lavoie, avait nié le tout. «Il n'y a jamais eu d'argent. Il ne faut vraiment pas connaître Mulrony pour croire cela. Il est trop intelligent pour faire quelque chose comme ça. C'est trop bête. C'est trop stupide.» M. Lavoie avait traité M. Schreiber de «plus grand christ de menteur que la Terre ait porté».

Par la suite, M. Mulrony a reconnu avoir reçu cet argent. Il a même déclaré cette somme au fisc, quoique en retard. L'a-t-il déclarée avant la fermeture de l'enquête, en avril 2003? Si oui, pourquoi la GRC n'a-t-elle pas été capable de recouper ces informations? M. Lavoie n'a pas rappelé *Le Devoir* hier.

On ignore pourquoi Karlheinz Schreiber a versé 300 000 \$ à Brian Mulrony. Celui-ci prétend que c'était pour aider le lobbyiste à lancer une entreprise de pâtes alimen-

taires. Il a aussi été question de l'aider à implanter une usine de pièces de véhicules blindés à Cap-Breton, quoiqu'on puisse mal expliquer comment un premier ministre conservateur sortant aurait pu influencer avec succès le nouveau gouvernement libéral.

Dans une déclaration sous serment déposée la semaine dernière, M. Schreiber allégué que le versement des 300 000 \$ a été convenu entre les deux hommes alors que M. Mulrony était encore premier ministre. Il soutient également qu'en 1998, M. Mulrony a cherché à obtenir l'assurance que rien ne le relierait aux paiements de 1993 et 1994. Ces allégations de M. Schreiber n'ont pas été prouvées en cour.

Schreiber ne collaborera pas

Le gouvernement conservateur a refusé hier de dire s'il suspendra ou non l'ordre d'expulsion de M. Schreiber le temps que se tienne la commission d'enquête sur toute cette affaire. M. Schreiber a menacé de ne pas collaborer s'il était renvoyé en Allemagne. «Je ne dirais pas le moindre mot», a-t-il déclaré au *Globe and Mail*. «Pas un mot. Pourquoi me préoccuperais-je du pays après cela?» M. Schreiber a la double nationalité canadienne et allemande.

Bombardé de questions par l'opposition qui lui demandait de surseoir à l'expulsion, le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, a répondu à la Chambre des communes que «quoi qu'il arrive, et sans se lancer dans les hypothèses, l'enquête publique aura le pouvoir d'assigner les témoins clés à comparaître, où qu'ils se trouvent dans le monde».

Le Devoir

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Montréal
514.845.5545

JE DÉFENDRAI
VOS INTÉRÊTS

Marie-Louis d'AUTEUIL
LE TREMPLIN... VERS LA RÉUSSITE

Français langue d'enseignement
en 5^e secondaire
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

FRA-5143-3 14,95 \$
ISBN 978-2-7608-5335-5
128 pages

école nouvelle
514-843-5991
Division LIDEC inc.

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST

EVEREST
CHERRAKA
Joaillerie Bijouterie Depuis 1950
1910 boulevard Lacombe, Montréal (514) 348-5358

Quand la Terre perd le nord!

Conférence de Jean-Jacques Orgeval
Géologue des régions arctiques
Sommes-nous à la veille d'une inversion du champ magnétique terrestre? Récit d'un géologue qui poursuit, dans des conditions extrêmes, le pôle Nord magnétique. Précédé de la projection du film *Objectif pôle Nord* (52 min).

Mercredi 21 novembre 2007, 19h
Adultes: 8\$, étudiants et aînés: 2\$

Cœur des sciences | Complexe des sciences
Pierre-Dansereau de l'UQAM
Pavillon Sherbrooke, amphithéâtre SH-2800
200, rue Sherbrooke Ouest
Métro Place-des-Arts

RÉSERVATIONS: www.coeurdessciences.uqam.ca

Hydro Québec

GEIGER

Solde d'automne
jusqu'à 50%

ALAIN GIROUX
HÔTEL REINE ÉLIZABETH
800, René-Lévesque Ouest
Montréal (514) 831-8138

Je veux

André Duhamel,
philosophe, professeur spécialiste des pratiques démocratiques
et de la délibération éthique

Intégrer l'éthique aux pratiques

La Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie offre au Campus de Longueuil des programmes uniques axés sur les pratiques, visant à mieux identifier et pondérer les conflits de valeurs présents dans les professions, les organisations et la société.

Diplôme d'éthique appliquée
et maîtrise de type cours
www.USherbrooke.ca/fatep

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

LES ACTUALITÉS

Des étudiants-grévistes-lecteurs forcent la fermeture de la GBQ

Les manifestants poursuivent leurs actions ponctuelles

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La Grande Bibliothèque de Québec est restée fermée hier, la direction craignant d'être la cible d'une occupation étudiante. Des grévistes avaient en effet élu domicile devant l'entrée de l'édifice de verre, vers 10h hier matin, pour une séance de lecture de groupe... Ils étaient tout au plus une trentaine, bien emmitouflés dans leurs couvertures.

Plus tôt le matin, vers 7h45, quelque 125 étudiants avaient entrepris une action de «perturbation économique» en prenant d'assaut les ascenseurs de la Tour de la Bourse pour empêcher les travailleurs de les emprunter. Ils visaient ainsi à lancer le message qu'il faut «des sous pour l'école et non pour les monopoles».

A la lumière de cette action matinale à la Tour de la Bourse ainsi que des événements survenus au cégep du Vieux-Montréal et à l'UQAM plus tôt cette semaine, la direction de la Grande bibliothèque a préféré ne pas ouvrir ses portes hier matin. «Le Service de police de la Ville de Montréal nous a informé que la manifestation étudiante qui se déroule risque de mener à l'occupation de la Grande Bibliothèque, pour des raisons de sécurité, elle n'a pas ouvert ses portes. En temps normal, nous accueillons 10 000 usagers par jour. On calculait que c'était prendre un risque indu que d'ouvrir dans les conditions actuelles», explique la directrice des communications de la BANQ, Hélène Panaioti.

Pourtant, la mobilisation semblait loin d'être hostile devant les portes de l'édifice de verre. Les organisateurs tentaient même de justifier le faible nombre de «lecteurs»



Un policier tient la porte aux manifestants qui quittent la Tour de la Bourse, qu'ils avaient investie un peu plus tôt hier matin.

par une confusion au sujet de l'heure du rendez-vous. Ces derniers étaient installés à quelques mètres de l'entrée, laissant les usagers se masser aux portes fermées de l'édifice.

Action musclée sans grabuge

Si l'ambiance était calme devant la Grande Bibliothèque, l'action matinale était quant à elle un peu plus musclée. Vers 7h45, environ 125 étudiants se sont précipités à la course à l'extérieur de leurs autobus jaunes pour s'engouffrer dans la Tour de la Bourse, qui constitue selon eux un «symbole» de l'économie marchande.

Or l'édifice de la Place Victoria n'abrite plus la Bourse mais princ-

palement des bureaux gouvernementaux. Qu'à cela ne tienne, les étudiants y ont tenu une «activité de perturbation économique» pendant près d'une heure, qui a surtout retardé l'entrée au travail de plusieurs fonctionnaires.

«Moi, je les paie, mes impôts», a crié un travailleur aux étudiants qui lui bloquaient l'accès à l'ascenseur en réclamant que les grandes entreprises paient une plus large part d'impôts. L'homme dans la trentaine soulignait au *Devoir* que les grévistes n'employaient pas la bonne méthode pour s'attirer la sympathie du public. «Je suis de la première génération qui a subi le dégel (en 1990-91). Je suis même allé manifester à Québec. Je suis de ceux qui se bat-

tent pour défendre le droit à l'éducation, mais là, ils viennent me chercher en s'attaquant à moi et à mes employés», expliquait le travailleur, visiblement hors de lui.

Le ton a monté à quelques reprises lorsque des employés ont tenté de forcer le barrage d'étudiants. La majeure partie des travailleurs regardaient cependant les étudiants avec un air ennuyé ou amusé, certains soulignant qu'ils avaient fait de même «à leur époque».

Le coup d'éclat des grévistes s'est terminé sans heurt, ces derniers filant calmement vers la sortie lorsque les policiers ont commencé à serrer les rangs.

Le Devoir

Taxe environnementale européenne

Le Canada n'est pas visé «spécifiquement»

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Le Canada n'est pas visé spécifiquement par la taxe européenne que propose Nicolas Sarkozy sur les produits en provenance des pays qui, comme le Canada, ne respectent pas le protocole de Kyoto. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Affaires étrangères français Bernard Kouchner, qui rencontrait hier son homologue canadien Maxime Bernier à Paris.

Cette semaine, une source de l'ambassade de France à Ottawa déclarait au *Devoir* que le Canada ferait mieux d'être «inquiet». Il ne semble pas que ce ne soit pas l'avis du ministre français. «Le projet de taxe européen ne vise pas le Canada. Il a pour objectif de faire qu'aucune entreprise nulle part dans aucun pays qui ne respecte pas le protocole ne bénéficie d'avantages.»

Le ministre français s'empresse aussitôt de souligner que le Canada doit aussi faire sa part. «Je souhaite que le Canada s'engage résolument dans ce qui a été accepté pour la réunion de Bali sur des objectifs contraignants de réduction de gaz à effet de serre. [...] Et l'effort canadien est essentiel comme celui des autres pays du G8 et pas seulement le Canada. Je dirais qu'il y a un autre pays du G8 pas loin du Canada qui ferait bien de s'en inspirer.»

Le président Nicolas Sarkozy a récemment demandé à l'Union européenne d'«étudier très rapidement la possibilité de taxer les produits importés de pays qui ne respectent pas le protocole de Kyoto». Très nuancé sur le sujet, Bernard Kouchner répète que «cela ne vise certainement pas nos amis canadiens... spécifiquement».

Maxime Bernier semblait peu inquiet d'éventuelles représailles économiques européennes. Il a rappelé que «les deux tiers des émetteurs de gaz à effets de serre ne font pas partie du protocole de Kyoto». Les deux hommes disent vouloir faire un succès de la XIII^e conférence internationale des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Bali du 3 au 15 décembre.

Les ministres, qui ont bien ri lors du dîner qu'ils ont partagé au Quai d'Orsay, ont aussi examiné leur implication respective en Afghanistan. Maxime Bernier a remercié Bernard Kouchner d'avoir déplacé à Kandahar six Mirage français afin de soutenir les troupes canadiennes. On sait que Nicolas Sarkozy est revenu sur le désengagement que préparait son prédécesseur. «Oui, nous augmentons le nombre de soldats, dit Bernard Kouchner. Oui, il n'est pas question de quitter l'Afghanistan. Il s'agit d'une opération de longue haleine qui va se dérouler certainement sur plusieurs années.»

Le ministre français a d'ailleurs laissé entendre qu'il pourrait annoncer bientôt une initiative en direction des populations civiles lors de son prochain voyage à Kandahar ou à Ottawa. «Nous voulons développer dans le futur un accès à la population». Il serait notamment question d'une aide médicale.

Les deux pays créeront prochainement trois groupes de travail communs portant sur la démographie et les flux migratoires, le développement durable et la responsabilité de protéger les populations autrement appelée en français «droit d'ingérence». Une idée dont l'ancien président de Médecins sans frontières fut à l'origine.

Le Devoir

Justin Trudeau, le chef libéral attendu

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Justin Trudeau n'a toujours pas été élu à la Chambre des communes et il est plutôt effacé depuis quelques semaines, lui qui s'occupe de son nouveau-né. Mais qu'il en tienne, il est le favori pour diriger éventuellement le Parti libéral du Canada, même au Québec.

Selon un sondage paru discrètement dans le *Globe and Mail* au début de la semaine, le fils de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau est perçu comme le prochain chef du PLC dans toutes les régions du pays, devant les figures de proue de la dernière course au leadership que sont Michael Ignatieff, Bob Rae et Gerard Kennedy.

La question posée était: «Qui voudriez-vous voir devenir le prochain chef du Parti libéral du Canada?». Globalement, Justin Trudeau, qui se présente comme candidat dans la circonscription montréalaise de Papineau, est le favori de 40 % des Canadiens, contre 25 % pour Michael Ignatieff, qui est actuellement le chef adjoint du PLC. Bob Rae recueille 23 %, alors que Gerard Kennedy est le favori de 11 % des répondants.

Au Québec, Justin Trudeau domine avec 42 %, contre 36 % pour Michael Ignatieff, 20 % pour Bob Rae et à peine 2 % pour Gerard

Kennedy. En Ontario, la province forte des libéraux, Justin Trudeau est aussi le favori, avec 33 %, contre 26 % pour Bob Rae, 24 % pour Michael Ignatieff et 17 % pour Gerard Kennedy, qui a été ministre dans cette province.

Dans l'Ouest du pays, la domination de Justin Trudeau est importante, alors qu'il est le prochain favori dans la tête de 47 % des répondants, suivi de 24 % pour Bob Rae, 15 % pour Gerard Kennedy et 14 % pour Michael Ignatieff.

Ce coup de sonde montre à quel point le nom Trudeau demeure un symbole important de la politique canadienne. Le sondage a toutefois été réalisé auprès de la population générale et non pas auprès des militants libéraux qui ont le droit de vote lors des courses au leadership. La firme de sondage Strategic Counsel précise d'ailleurs dans son étude que la population en générale est légèrement plus favorable à Justin Trudeau que les sympathisants libéraux.

Dans le même coup de sonde, 36 % des répondants estiment que remplacer Stéphane Dion est une bonne idée, contre 18 % qui s'y opposent. Près de 32 % des personnes sondées n'ont aucune opinion sur le sujet.

Le Devoir

Colloque sur l'ancien premier ministre

René Lévesque, lucide ou solidaire?

KATHLEEN LÉVESQUE

Figure emblématique du mouvement souverainiste et premier ministre du Québec aux multiples réformes sociales et politiques, René Lévesque continue de susciter la fascination. Vingt ans après son décès, quelle est la part du mythe et celle de la réalité qui reste de René Lévesque? Un colloque scientifique tentera de faire la lumière sur la question vendredi prochain.

C'est la Fondation René-Lévesque qui a lancé l'idée de ce colloque où les politiciens ne tiendront pas le haut du pavé. «On voulait un événement qui s'éloigne de la subjectivité», explique le président de la Fondation, Yves Duhaime, qui fut ministre dans le gouvernement Lévesque. «Mais on veut que la mémoire, l'œuvre, la pensée de René Lévesque perdure et continue d'influencer. C'est le seul des premiers ministres des 50 dernières années dont le nom a traversé l'épreuve du temps», ajoute M. Duhaime.

Les analyses proposées du personnage de René Lévesque et de son héritage pourraient susciter des échanges nourris. Ainsi, le politologue André Noël, de l'Université de Montréal, tentera de déterminer si René Lévesque était de gauche: lucide ou solidaire? Pierre Anctil, directeur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université d'Ottawa, abordera les relations de Lévesque avec les communautés culturelles. Les liens entre Lévesque et le Canada anglais seront décortiqués par le professeur Philip Resnik, de l'Université de la Colombie-Britannique. Le professeur de littérature, Pierre Nepveu, de l'Université de Montréal, s'interrogera sur René Lévesque, comme lecteur, écrivain et homme littéraire.

Le politologue Claude Corbo, ancien et futur recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) — sa nomination devrait être confirmée mardi —, présidera ce colloque qui fera état des recherches sur René Lévesque. La

synthèse et clôture de l'événement sera entre les mains de Martine Tremblay, qui a été chef de cabinet de René Lévesque lors de son deuxième mandat.

Les années ont passées depuis l'arrivée au pouvoir de René Lévesque en 1976, mais l'intérêt demeure toujours aussi tangible pour Yves Duhaime. «Il y a une espèce de fascination dans l'opinion publique pour René Lévesque à cause probablement de sa façon de rejoindre les gens en leur expliquant des choses compliquées de façon simple. Il avait ce talent fou de savoir communiquer et inspirer confiance», fait-il valoir.

René Lévesque était un leader naturel, ce qui devrait inspirer les politiciens d'aujourd'hui, affirme M. Duhaime. «Je ne sais pas si c'est l'influence de Lucien Bouchard, mais il y a un mot que je déteste en politique, c'est consensuel. Une so-

ciété, ce n'est pas bâtie sur un consensus mais sur un rapport de forces. Quand on est élu en politique avec un programme, c'est pas pour demander au monde qu'est-ce qu'il en pense, c'est de le faire. Le leadership de René Lévesque s'est exprimé comme ça. Si on avait attendu d'avoir un consensus, les enfants qu'on dit de la loi 101, parleraient tous anglais aujourd'hui», soutient Yves Duhaime.

Pour ce dernier, René Lévesque demeure «une référence d'intégrité politique, d'honnêteté et de transparence surtout dans le contexte actuel où on se retrouve avec l'affaire Mulroney après avoir subi le scandale des commandites».

Le colloque René Lévesque se déroulera le vendredi 23 novembre à compter de 8h45 à la Grande Bibliothèque.

Le Devoir

La justice sociale au cœur de nos débats

Les Soirées Relations

Le débat sur les régions au Québec: centre vs périphérie

Au Québec, tant la métropole montréalaise que les régions plus lointaines sont confrontées à des enjeux majeurs qui nécessitent une vision intégrée de leur développement. Celui-ci ne peut se faire sans une prise en compte des initiatives citoyennes porteuses de développement durable, d'inclusion, de solidarité et d'égalité entre les hommes et les femmes.

Comment développer ces régions périphériques en créant une dynamique de complémentarité avec le grand pôle qu'est Montréal? Comment contrer l'exode des populations des régions? Que faire pour sortir certaines régions d'une logique de dépendance à l'égard d'un secteur unique d'activité? Quels discours politiques recourent les réalités régionales? Quelle répartition des leviers de pouvoirs serait souhaitable? Enfin, comment sortir de l'opposition Montréal/Régions?

Nous en débattons avec: Roméo Bouchard, co-fondateur et ex-président de l'Union Paysanne et auteur de *Y'a-t-il un avenir pour les régions?*, Éditions Écosociété, 2006 et de *L'éolien. Pour qui souffle le vent?*, Éditions Écosociété, 2007; Cherkaoui Ferdous, Secrétaire général de Solidarité rurale du Québec; Kim Cornelissen, Consultante en développement régional et international et personne ressource pour le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT).

Lundi 19 novembre 2007, de 19 h à 21 h 30
Maison Bellarmin
25, rue Jarry, Ouest
(métro Jarry ou stationnement à l'arrière)
Contribution suggérée: 5 \$
Renseignements: Mouloud Idir (514) 387-2541 / midir@cjf.qc.ca
Site: www.cjf.qc.ca

Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi, 25 rue Jarry Ouest, Montréal, Qc H2P 1S6 - Info : 514-387-2541

RHRExpert
Recherche de cadres

présente le
Salon génie carrières

sous la présidence d'honneur de **Bell Helicopter**

- Plus de 40 exposants
- Conférences thématiques sur le génie québécois
- Promotion des cycles d'études supérieures et de la recherche

20 et 21 novembre 2007 de 11 h à 21 h
Palais des congrès de Montréal

Entrée réservée aux ingénieurs et professionnels du génie

Pour information sur le salon et l'horaire des conférences dont celle de l'entreprise en vedette: Bell Helicopter
www.salongeniecarières.com

NOS PARTENAIRES

Ordre des ingénieurs du Québec, Avena, Meloché Monnex, LES AFFAIRES, Consortium Énergie Gérance Estmain, ALPHA PLANTES

Sophie DOWNS M.Ps.
Membre O.P.Q., R.C.P.O.S.S. et A.M.F.Q.

Psychologue clinicienne T 514 861-0630

Adolescents - Adultes - Couples
20 ans d'expérience
Vieux-Montréal

Jacques BEAUCHESNE

DICTIONNAIRE DES COOCCURRENCES À L'USAGE DES ÉCOLES

Un outil au service de l'écriture qui deviendra vite un fidèle compagnon des élèves en français!

ISBN 978-2-7801-6742-1
576 pages 18,95 \$

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Gérald Tremblay et l'administration du centre-ville

Le maire récolte ce qu'il a semé, selon l'opposition

JEANNE CORRIVEAU

Si Gérald Tremblay juge qu'il ne dispose pas de pouvoirs suffisants pour gérer le centre-ville, il n'a que lui-même à blâmer, estime la chef de l'opposition, Noushig Eloyan, qui affirme que le maire n'a pas besoin de changements législatifs à la gouvernance de l'arrondissement de Ville-Marie pour faire son travail.

«Dans les grandes villes du monde, le premier magistrat a toujours le pouvoir de s'occuper des grands dossiers de sa ville, peu importe les structures administratives. Comment se fait-il que pendant six ans, le maire s'est caché derrière les structures décentralisées qu'il nous a lui-même enfoncées dans la gorge pour ne pas s'en occuper et ne pas faire son travail de maire?», se demande Noushig Eloyan.

Jeudi, Gérald Tremblay a profité de son passage devant la commission parlementaire sur le projet de loi 22 pour réclamer publiquement du gouvernement des modifications à la structure légale de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'en prendre le contrôle. Il y a deux semaines, le *Devoir* avait d'ailleurs fait état des discussions amorcées entre la Ville et le gouvernement à ce sujet.

Dans son mémoire, Gérald Tremblay a proposé que le maire de Montréal devienne automatiquement maire de l'arrondissement, que le territoire soit divisé en trois districts représentés par des conseillers et que trois conseillers supplémentaires soit nommés par le maire de Montréal pour siéger au conseil d'arrondissement, ce qui assurerait à l'administration centrale toute la latitude désirée pour gérer le centre-ville. La proposition prévoit également que les limites et les compétences de l'arrondissement ne soient pas modifiées. Ces dispositions pourraient entrer en vigueur au lendemain du scrutin de 2009, a-t-il suggéré.

Ce n'est pas la première fois que Gérald Tremblay tente d'obtenir de Québec de telles modifications. En 2003, il avait suggéré un modèle de gouvernance similaire alors que l'arrondissement était dirigé par des élus de l'opposition. Ses démarches étaient demeu-

rées vaines. Le maire Benoît Labonté ayant démissionné d'Union Montréal en septembre dernier, Gérald Tremblay s'est pressé de revenir à la charge avec son projet.

Noushig Eloyan estime que Gérald Tremblay a nui à sa propre cause: «Il y a personne qui va lui reprocher de s'occuper de grands festivals, de grands projets de développement économique. Il ne l'a pas fait parce qu'il a peur d'agir.» Mais selon elle, c'est la structure de l'ensemble de la Ville qu'il faut revoir et, lors du prochain conseil municipal, son parti a l'intention de déposer une motion afin qu'une réforme des structures de la Ville soit discutée entre les élus. La «décentralisation à outrance» de la ville promulguée en 2003, les pouvoirs accrus accordés aux arrondissements, c'est son œuvre, rappelle-t-elle: «Même Paris, le modèle qui a probablement inspiré le maire, n'a pas donné autant d'autonomie à ses arrondissements. Partout ailleurs dans le monde, ça n'existe pas un modèle semblable. Mais la réalité le rattrape parce qu'il n'a pas fait son travail de maire.»

À Toronto, les quatre conseils locaux disposent de pouvoirs limités, touchant le stationnement par exemple, et la plupart des dossiers doivent être débattus au conseil municipal composé du maire David Miller et des 44 conseillers qui n'appartiennent à aucun parti et qui représentent une population de 2,5 millions d'habitants, alors que Montréal compte 104 élus municipaux pour une population de 1,6 million personnes. Brad Ross, porte-parole de la Ville de Toronto, affirme que les gros dossiers immobiliers ou institutionnels sont référés au conseil municipal et que le maire David Miller échoue rarement quand un dossier qu'il pilote est soumis au vote.

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, s'est montrée disposée jeudi à discuter avec le maire Tremblay de sa proposition de nouveau modèle de gestion pour le centre-ville. Pour sa part, Benoît Labonté, réserve ses commentaires pour lundi.

Le Devoir

Le Québec renforce ses liens avec les États américains du Sud

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est bien beau, l'Inde et la Chine, mais il y a aussi les voisins... Le premier ministre Charest a scellé hier la création d'une nouvelle alliance économique regroupant les États du Sud-Est américain et plusieurs provinces canadiennes. L'objectif? Renforcer des liens qui pourraient autrement s'effriter, faute d'attention.

Six États (Géorgie, les Caroline, Tennessee, Mississippi, Alabama) et sept provinces (de l'Ontario aux Maritimes) font donc désormais partie de l'Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces du centre et de l'est du Canada. Le titre est long, mais les tâches de ce nouveau forum sont simples: ce sera l'occasion «d'intensifier nos relations d'affaires et d'en créer de nouvelles», a indiqué hier Jean Charest en conférence de presse à Montréal.

Ces échanges sont déjà très importants entre les différents partenaires, reconnaît M. Charest, qui chiffre à 50 milliards la valeur de ceux-ci (le Québec exporte pour

7,6 milliards vers cette région américaine). Mais il y a un danger, dit-il. «Si une relation ne progresse pas, elle risque de reculer», pense le premier ministre.

En fait, la crainte vient de ce que les gouvernements sont très préoccupés par l'émergence des économies de l'Inde et de la Chine, au point d'en oublier un peu leurs autres partenaires, a illustré M. Charest. «Il faut faire attention de ne pas être trop obsédés par ces économies. Ce serait une grave erreur d'oublier que notre voisin, qui partage les mêmes valeurs [que nous] et un système économique similaire, veut [aussi] faire des affaires.» Il ne faut donc pas tenir cette relation pour acquise, mais plutôt la stimuler, croit M. Charest.

Les premiers ministres et les gouverneurs présents hier à Montréal ont dit souhaiter que les milieux d'affaires embarquent rapidement dans le projet. Concrètement, ils désirent organiser une rencontre annuelle — la première se tiendra en juin en Géorgie, État instigateur de l'Alliance — où les milieux gouvernementaux, institu-

tionnels et d'affaires pourront échanger et tisser des liens entre eux. Des patrons d'entreprises canadiennes ont d'ailleurs pris part aux discussions de cette semaine.

Le gouvernement québécois estime que les entreprises des secteurs forestier, énergétique, de l'aérospatial, des biotechnologies et des énergies alternatives profiteront particulièrement des possibilités de ce partenariat.

Outre les relations strictement financières, les hommes politiques ont aussi parlé des questions de sécurité, de passeport et de fluidité de la circulation des personnes et des biens lors de leurs rencontres cette semaine. Selon M. Charest, on ne peut faire abstraction de ces enjeux lorsqu'on parle de relations d'affaires. «La sécurité est devenue une condition au commerce, a-t-il dit. Mais ça ne doit surtout pas devenir un obstacle au commerce.»

L'idée du nouveau forum économique créé hier s'inspire de la SEUS-Japan Association, qui fonctionne depuis plus de 30 ans.

Le Devoir

L'Université de Montréal classée parmi les 100 meilleures universités du monde

Cette position, établie selon le palmarès 2007 de l'hebdomadaire britannique *Times Higher Education Supplement*, est le résultat des efforts soutenus déployés par les membres de notre communauté.

Merci à tous ceux et celles qui contribuent quotidiennement à faire de l'UdeM une référence internationale en matière d'excellence.

Université  de Montréal

PRIX MÉDICIS

Jean Hatzfeld

La Stratégie des antilopes



«L'écrivain et journaliste Jean Hatzfeld conclut sa trilogie consacrée au génocide rwandais. Après la voix des victimes et celles des tueurs, le face-à-face entre les deux. Sombre et lumineux.» Michel Schneider, *Le Point*

«Ce livre, remarquable et inclassable, nous malmène, nous déchire. Il est aussi emplí de tendresse, de poésie et d'amour.» Lire

«Un ouvrage bouleversant et d'une indéniable beauté.» Christian Vachon, *Le Libraire*

Roman • 312 pages • 29,95 \$

Seuil

Voyagez mieux avec Sunwing Airlines et obtenez gratuitement :

- une valise de voyage
- des services d'assistance
- des services de transfert
- des services de bagagerie
- des services de restauration
- des services de nettoyage
- des services de nettoyage
- des services de nettoyage

COUPEZ & ÉCONOMISEZ

RÉSERVEZ D'ICI LE VENDREDI 23 NOVEMBRE

300 \$ DE RABAIS PAR COUPLE

lorsque vous réservez un forfait Vacances Sunwing de 7 ou 14 nuits au départ de Montréal entre le 6 février et le 30 avril 2008*

APPORTEZ TOUT SIMPLEMENT CE COUPON À VOTRE AGENT DE VOYAGES ET ÉCONOMISEZ !

Contactez votre agent de voyages pour réserver ou visitez www.sunwing.ca

*Offre d'une durée limitée. La promotion "Coupez et économisez" s'applique aux nouvelles réservations effectuées sur base d'itinéraire double d'un séjour de 7 ou 14 nuits. En vigueur pour les réservations effectuées d'ici le vendredi 23 novembre 2007. *Applicable sur les départs entre le 7 février et le 30 avril 2008 excluant par contre les départs entre le 23 février et le 2 mars 2008. Ne s'applique pas aux occupations simples, ni aux réservations de groupes. Offre soumise à changement ou annulation sans préavis. Ne peut être jumelée à d'autres offres promotionnelles. Visa opérés par Sunwing Airlines. Pour connaître les conditions générales, veuillez consulter la brochure automne-hiver 2007/2008 de Vacances Sunwing. Tailleur d'un permis du Québec.

L'INFLUENZA

UN SIMPLE VACCIN VOUS ÉVITERA BIEN DES COMPLICATIONS.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux recommande le vaccin contre l'influenza (la grippe).

Vaccin gratuit pour les personnes de 60 ans et plus, pour celles qui sont atteintes d'une maladie chronique, pour les enfants de 6 à 23 mois, et pour leurs proches.

www.msss.gouv.qc.ca/influenza

Santé et Services sociaux Québec

LES ACTUALITÉS

Les chauffeurs de la STM cessent les moyens de pression

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le Syndicat des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro de la Société de Transport de Montréal (STM) a accepté hier de se conformer à l'ordonnance émise jeudi soir par le Conseil des services essentiels (CSE). Les moyens de pression exercés depuis deux semaines cessent donc immédiatement.

«Nous allons respecter l'ensemble des exigences émises par le Conseil, et cela, sans délai», a indiqué hier par communiqué Claude Benoit, président du syndicat.

Dans sa décision, le Conseil ordonne notamment que les employés s'abstiennent de faire des échanges d'autobus et respectent les assignations de travail de la STM. Il demande aussi qu'ils s'engagent à bien verrouiller toutes les stations de métro le soir, ce qui n'était plus fait systématiquement.

C'était là les principaux moyens de pression exercés par les chauffeurs. S'ils ne touchaient pas directement la population, ils embêtaient la direction de la STM, qui peinait à retracer ses autobus. Le Conseil a d'ailleurs souligné que les échanges d'autobus rendaient difficile le suivi relatif à l'entretien des véhicules, un enjeu de sécurité.

Le Conseil a déposé sa décision au bureau du greffier de la Cour supérieure, ce qui lui donne le même effet que s'il s'agissait d'un jugement de cette cour. Tout manquement est donc susceptible d'être interprété comme un outrage au tribunal.

La convention collective des chauffeurs d'autobus est échue depuis janvier. Les négociations, qui acheminent sur la seule question financière, reprendront mardi sous la supervision du conciliateur Robert Dupuis, nommé plus tôt cette semaine par le ministre du Travail.

Le syndicat dispose d'un mandat de grève accordé mardi par ses membres.

Le Devoir



ARCHIVES REUTERS

Fin de la consultation sur les conditions de vie des personnes âgées

Les vieux, ces incompris

Un accrochage linguistique à Dorval montre une autre dimension des difficultés que subissent les aînés

Le rideau est tombé hier sur la consultation publique sur les conditions de vie des aînés. Au fil de leur parcours, ses commissaires auront visité 17 régions et prêté une oreille attentive aux témoignages de près de 4000 citoyens. Un exercice salutaire qui aura relevé des lignes de force importantes, au premier chef la volonté de toute une communauté d'être entendue et, surtout, respectée.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Il s'en sera toutefois fallu de peu pour que la consultation se termine dans un couac... linguistique. De passage à Dorval hier, ses commissaires ont essuyé les tirs groupés d'une poignée d'anglophones qui ont remis en question le droit des francophones de s'exprimer dans leur langue à l'occasion d'une séance dédiée à la population anglophone de l'Ouest de l'île de Montréal. Diplomate, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a réussi à calmer les esprits en invitant tout un chacun à s'exprimer tour à tour dans les deux langues.

Si bref fut-il, cet accrochage est venu illustrer la difficulté pour plusieurs personnes âgées de se faire comprendre dans leur langue. Cela est particulièrement vrai au sein du réseau de la santé et des services sociaux, de même que dans la plupart des réseaux communautaires, ont insisté plusieurs citoyens. «Je vis dans une résidence où sont logés 160 personnes âgées. Me croirez-vous si je vous dit qu'il y a des jours où il n'y a pas moyen d'être servi en anglais? La nuit, c'est même devenu systéma-

tique», a témoigné Leslie Allen.

A terme, ce problème peut conduire à de graves erreurs diagnostiques, a renchéri John Henry. «Nous avons du mal à communiquer avec notre médecin, avec notre pharmacien, avec nos infirmières et avec nos intervenants sociaux. C'est très insécurisant.» Sans oublier le fait que les personnes âgées qui ont besoin d'un lit de transition sont souvent transférées loin de chez elles. À La-Salle, Lachine et Dorval, le CSSS transfère carrément ses patients âgés dans l'Est francophone de la ville, a dénoncé Charlotte L'Heureux-Lemieux. «Je comprends qu'il faille libérer nos lits. Mais il me semble que ça manque d'humanité de le faire en déracinant des gens et en leur imposant une autre langue.»

Anglos comme francos se sont toutefois entendus sur plusieurs points, notamment sur la place que l'on tarde à faire aux proches des aînés dans leur vie courante. Alain Raymond est venu raconter son combat avec le CHSLD qui a hébergé sa mère pendant trois ans. «On a questionné, questionné et questionné. Mais on ne nous disait rien et notre avis n'était jamais pris en compte.»

Même combat du côté des rési-

dences privées, a enchaîné Judith Wolfe. Sa mère de 93 ans a récemment été transférée dans une aile où les soins sont quotidiens. Mais son état s'est rapidement détérioré et elle a été hospitalisée pour malnutrition grave. «Comment se fait-il qu'on permette à ces gens d'opérer des résidences alors qu'ils n'ont manifestement pas la formation? C'est une honte.»

Claudette Bonne, elle, a choisi de garder ses parents auprès d'elle le plus longtemps possible. Mais cela demande beaucoup d'efforts et d'ajustements qui ne sont pas reconnus à leur juste valeur. «Je fais affaire avec mon CLSC et pas une fois on ne s'est intéressé à moi. Je veux bien soutenir ma famille, mais qui va m'aider à leur venir en aide?»

Guerre de chiffres

Le cri du cœur de Mme Bonne a été repris hier par la députée péquiste Louise Harel qui a accusé le ministre de la Santé Philippe Couillard d'en mettre trop sur les épaules des proches aidants. «C'est une situation qui ne peut plus durer. Il s'agit d'un véritable désengagement du ministre Couillard et du gouvernement Charest envers les familles et les proches aidants», a dénoncé la porte-parole du Parti québécois en matière de services sociaux et de conditions de vie des aînés.

La députée d'Hochelega-Maison-neuve a d'ailleurs rappelé que le rapport annuel du Protecteur du citoyen souligne l'insuffisance des services pour le soutien à domicile. L'Association québécoise des éta-

blissements de santé et de services sociaux arrive à un constat similaire. Tout cela fait dire à Mme Harel qu'il est temps que Québec adopte d'urgence une politique d'assistance aux proches des personnes en perte d'autonomie.

Le ministre Couillard n'a pas été ébranlé par cette sortie mais a plutôt réitéré sa confiance en son plan d'action sur les services en pertes d'autonomie. Depuis 2003, ce soutien forme le poste budgétaire «principal et prioritaire» de développement au ministère de la Santé, a-t-il affirmé. Dix millions de dollars ont de surcroît été réservés aux proches aidants dans le dernier budget. Joignant la parole aux actes, le ministre Couillard a annoncé une aide financière de 500 000 \$ à l'organisme Bahuchon Alzheimer, qui offre un service de répit et d'accompagnement aux familles qui ont un proche atteint de la maladie.

Cette annonce s'inscrit dans la volonté affirmée hier par Québec d'intensifier ses efforts auprès des malades souffrant de la maladie d'Alzheimer. Les ministres Couillard et Blais ont en effet annoncé la mise sur pied d'un comité d'experts présidé par le Dr Howard Bergman. Ce comité devra produire dans les prochains mois un plan d'action national sur la maladie d'Alzheimer et les maladies qui s'y apparentent. Le ministère de la Santé prévoit que cette maladie touchera près de 61 000 Québécois, en 2011.

Le Devoir

Québec solidaire espère obtenir 5 % des voix au prochain scrutin

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le parti de gauche Québec solidaire se fixe un objectif modeste pour les prochaines élections: recueillir 5 % des voix et élire deux «député-e-s». Le 26 mars, il avait obtenu 3,64 % des votes. Ce sont là deux des nombreux sujets que les militants de la jeune formation politique, réunis en Conseil national à l'école Joseph-François Perreault à Québec, discutent aujourd'hui et demain.

Les militants présents (quelque 200, selon les organisateurs) discuteront d'un meilleur mode de distribution des minces ressources du parti, selon le cahier des propositions dont *Le Devoir* a obtenu copie. Le comité synthèse, qui a produit le cahier, propose de modifier les statuts afin que les deux tiers de l'argent recueilli dans les campagnes de financement restent dans les comités et non au central. QS est dans une situation financière «très précaire» selon un document interne récent provenant du site internet de l'Association de Mercier, et dont *Le Devoir* faisait état hier.

Critique l'ADQ et les verts

La perspective d'élections au printemps 2008 portera les militants à débattre des façons d'atteindre l'objectif de 5 % et de l'ajout de 1200 adhérents. Une des méthodes envisagées est, dès la période pré-électorale, d'accroître ses critiques «des manifestations les plus évidentes de la droite, notamment de l'ADQ». Mais une association QS, celle de l'Université de Sherbrooke, tentera d'ajouter à la proposition que QS mette aussi «en perspectives les différences qui existent entre ses politiques et celles du Parti vert du Québec». Le 26 mars, le PV a obtenu un peu plus de voix que QS (152 885 contre 144 418 pour QS) soit 3,85 % des votes, mais avec moins de candidats, soit 108 contre 123 pour QS. Lors du prochain scrutin, le parti de François David et d'Amir Khadir tentera de moins se disperser en visant «l'élection d'au moins deux députés», particulièrement dans les circonscriptions de Gouin et de Mercier». Si jamais ce parti sans chef était porté au pouvoir, c'est la «coporte-parole» François David qui deviendrait première ministre, précise une proposition du cahier.

Au reste, il est bien possible que, contrairement au 26 mars, QS ne propose plus de «candidature associée», car une proposition vise à éliminer la possibilité. Au dernier scrutin, le candidat de Québec solidaire dans Charlesbourg s'était adjoint une «candidature-associée» qui, s'il avait été élu, aurait «partagé les tâches» entre les sexes et de permis une meilleure conciliation travail-famille. Mais l'initiative inusitée n'avait pas plu aux dirigeants de QS en raison de «l'image de rêveurs» qu'elle avait projetée sur le parti. D'ailleurs, en fin de semaine, les militants décideront si les engagements du parti, au printemps prochain, devront être «chiffrés dans la mesure du possible». C'était le cas lors de la dernière campagne, mais certains militants s'étaient élevés contre cette pratique. Par ailleurs, QS se penchera sur la «solidarité internationale» afin de mener la «lutte contre les impérialismes; pour des accords commerciaux justes et équitables».

Le Devoir

Pour Elle
277, av. Laurier O.
514-270-6154
Centre de Commerce Mondial
413, St-Jacques O.
514-844-9125

SOLDES

JUSQU'À 60%

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial
383, St-Jacques O.
514-281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
514-277-7558

doce doce

D-ANA

doce doce

UOMO

Je veux

Créer

Caroline veut créer des espaces de dialogue pour favoriser une ouverture et une compréhension mutuelle des valeurs qui se confrontent et qui motivent nos actions.

Diplôme d'éthique appliquée et maîtrise de type cours

www.USherbrooke.ca/fatep

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DOSSIER

Apprentissage de la langue nationale

Quand les régions imposent leur volonté

Une citoyenneté québécoise avec des critères différents de la citoyenneté canadienne? Le projet de Pauline Marois n'aurait rien de bien original en Suisse où il y a longtemps que ce genre de débat n'effraie plus personne, comme l'a constaté notre correspondant.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Depuis 1955, le canton de Neuchâtel impose à tout nouveau citoyen «une connaissance suffisante du français». Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut devenir Neuchâtelois, et par la même occasion Suisse. Par contre, dans les cantons où la langue officielle est l'allemand ou une variante locale, c'est cette dernière qui est exigée. Les cantons bilingues demandent quant à eux la connaissance d'une des langues officielles.

En effet, en Suisse, la citoyenneté est une responsabilité partagée par l'État central et les cantons. En plus des critères nationaux, chaque canton peut aussi fixer ses propres critères sans que cela ne fasse pousser des cris d'orfraie aux défenseurs des droits.

Dans certains cantons, on se contente de vérifier ces connaissances linguistiques par un test oral. Dans d'autres, le candidat est aussi soumis à une épreuve écrite. Il faut dire que la Suisse est un des pays où la naturalisation est la plus difficile à obtenir. Il faut en effet 12 ans de résidence pour pouvoir devenir Suisse et un peu moins pour ceux qui ont grandi dans le pays.

«Depuis quelques années, la majorité des cantons proposent aux nouveaux arrivants des cours de langue et des programmes de connaissance du pays», explique Thomas Faccinetti, délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel. Fier d'une forte tradition d'immigration, Neuchâtel s'est donné en 1996 une loi destinée à favoriser l'intégration. Mais le canton refuse pour l'instant d'exiger la connaissance du français pour l'octroi du permis de résidence. Certains cantons comme Zurich

envisagent de le faire. «Mais pas à Neuchâtel», dit Faccinetti.

Il arrive néanmoins que les autorités réclament d'un candidat en infraction qui est sur le point de se voir retirer son permis de séjour qu'il s'engage à apprendre le français et à mieux s'intégrer. À partir du 1^{er} janvier, un imam originaire d'un pays non européen devra obligatoirement suivre des cours sur la société suisse pour pouvoir obtenir un titre de séjour. «Neuchâtel préfère conserver pour l'instant une approche libérale en traitant les problèmes au cas par cas», dit Thomas Faccinetti.

La Confédération suisse n'est pas le seul pays où les régions jouent un rôle dans la naturalisation. Ceux

qui s'inquiètent de la citoyenneté à deux vitesses peuvent méditer le cas allemand. En Allemagne, l'admission des nouveaux citoyens relève des länder (provinces). Ce sont eux qui appliquent la loi fédérale et qui administrent donc les tests linguistiques. Or ceux-ci varient d'un land à l'autre.

Ainsi la Bavière a-t-elle choisi d'imposer un test écrit alors que la Rhénanie du Nord se contente d'un test oral. «Il est de notoriété que le test est plus facile dans certains länder que dans d'autres», dit Ines Michalowski de l'université de Münster. Mais personne ne semble en faire de cas.

La Belgique offre un portrait différent. Alors que l'obtention de la citoyenneté belge n'exige aucune connaissance linguistique particulière, ce sont les «communautés» qui sont responsables de l'intégration des immigrants. La Flandre a développé depuis plu-

sieurs années un véritable programme d'intégration qui oblige les immigrants à apprendre le néerlandais et les codes du pays. Sans créer formellement une citoyenneté flamande, les Flamands parlent tout de même d'«inburgering», une expression que l'on pourrait traduire littéralement par le néologisme «citoyennisation» ou «intégration civique».

«La Flandre invite les nouveaux arrivants à s'inscrire dans une trajectoire qui leur permettra de participer pleinement à la société», dit Marie-Claire Foblets, de l'université de Louvain. D'ailleurs, nous avons découvert que les immigrants étaient très demandeurs.

Souvent décriée par les francophones, la politique oblige les immigrants à suivre des cours de néerlandais, d'instruction civique et d'orientation dans la société flamande. La Flandre a notamment créé huit maisons du néerlandais. Ces maisons servent de lieu d'accueil des immigrants et l'on y dispense des cours, un peu comme dans les défunts COFI (centres d'orientation et de formation des immigrants) du Québec.

Des sanctions décriées

Ce sont les sanctions attachées au programme qui ont suscité le plus de polémique. Les récalcitrants peuvent en effet voir leurs prestations sociales réduites, se faire imposer une amende d'environ 300 \$ ou même se faire refuser un logement social. L'affaire des HLM s'est retrouvée devant le tribunal constitutionnel, qui a statué que cette exigence était justifiée dans la mesure où l'on n'exigeait pas de l'immigrant une connaissance précise du néerlandais, mais la manifestation d'une volonté de l'apprendre et de s'intégrer.

Les citoyens européens, qui jouissent de la liberté de circulation partout en Europe, sont évidemment exemptés de ces obliga-

tions. Mais la Flandre se réserve le droit de définir de façon plus restrictive que le gouvernement fédéral ceux qui peuvent être assimilés ou non à des citoyens européens. Cette définition peut notamment concerner les conjoints.

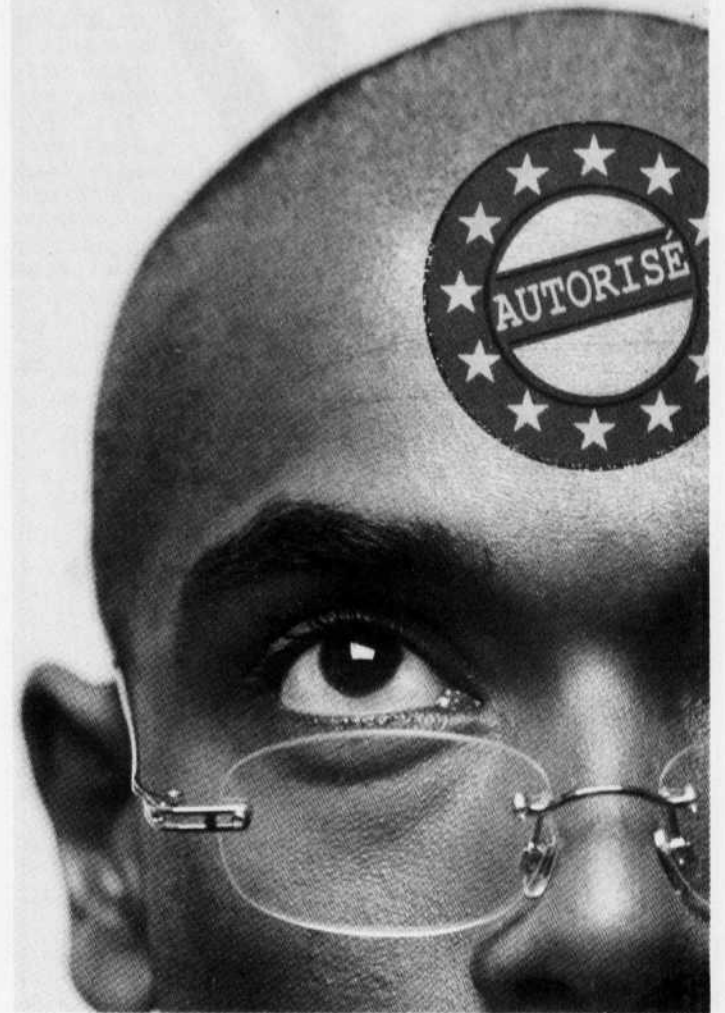
Les chrétiens-démocrates flamands dirigés par le candidat arrivé en tête aux dernières élections fédérales, Yves Leterme, réclament un resserrement des conditions d'obtention de la nationalité. Ils veulent notamment imposer de nouveaux critères comme la connaissance de la langue. Les Belges francophones ne sont guère sensibles à ces arguments qu'ils jugent souvent contraires aux droits de l'homme. Il faut dire que l'immense majorité des immigrants attirés par le rayonnement de la capitale européenne parlent généralement le français sans problème. Par contre, ils ne sont qu'une infime minorité à parler le néerlandais.

Johan Wets, de l'université de Louvain, vient de terminer une évaluation du programme d'intégration flamand. «La plupart des immigrants n'attendent rien en arrivant en Flandres», dit-il. Quand ils apprennent qu'on leur offre des cours pour mieux s'intégrer, ils sont agréablement surpris. Peu d'immigrants refusent de participer au programme. Les rares cas concernent certains immigrants qui trouvent immédiatement un travail très accaparant ou des femmes qui ne peuvent pas faire garder leurs enfants. Voilà pourquoi Wets propose l'organisation de garderies destinées aux nouveaux arrivants qui suivent les cours ou l'organisation de cours en collaboration avec les employeurs.

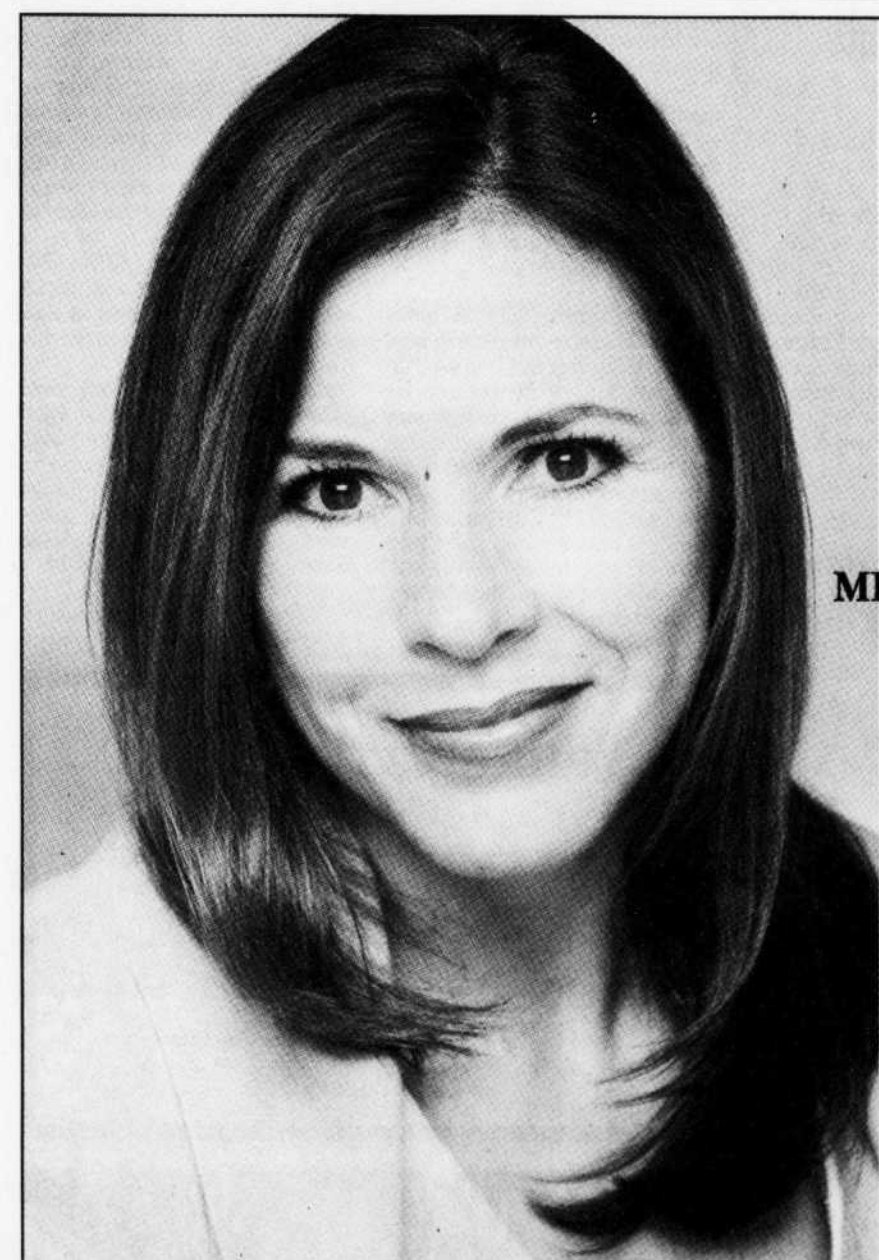
Les critiques, souvent mal renseignés, n'ont guère ébranlé le gouvernement flamand qui entend aller de l'avant. Pour Marie-Claire Foblets, le consensus flamand ne semble pas faire de doute: «C'est une politique qui vise d'abord l'intégration et non pas l'exclusion. Il faudrait même en faire plus.»

Correspondant du Devoir à Paris

En Flandre, les immigrants qui refusent de s'inscrire dans la démarche d'intégration sont passibles de sanctions: prestations réduites, amende de 300 \$ ou même impossibilité d'obtenir un HLM.



CONCEPT: TIFPET



Si ce n'est plus un jeu...

Pour la plupart des gens, les jeux de hasard sont une façon de se divertir. Mais si on n'arrive plus à se contrôler et qu'on a envie de continuer, même quand on a vidé ses poches, en pensant que ça va finir par payer...

IL YA DE L'AIDE QUI EXISTE.

MISE SUR TOI.

FONDATION
MISE SUR TOI

une initiative de Loto-Québec

Jeu: Aide et référence 1 866 SOS-JEUX

misesurtoi.ca

Sylvie Desrosiers,
titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires,
consultante en communication organisationnelle.

Développer

Sylvie veut développer de nouveaux moyens d'intervention en organisation, afin qu'impératifs organisationnels, dimension humaine et valeurs soient en accord.

Diplôme d'éthique appliquée
et maîtrise de type cours
www.USherbrooke.ca/fatep



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Je
veux

LE MONDE

Un gouvernement de transition est mis en place au Pakistan

Fin de l'assignation à résidence de Bhutto et arrivée de l'émissaire américain

Islamabad — Le président Pervez Moucharraf a mis en place hier un gouvernement de transition avant les législatives prévues début janvier au Pakistan et mis fin à l'assignation à résidence de Benazir Bhutto alors qu'un émissaire du président américain est venu réclamer la levée de l'état d'urgence.

Le président du Sénat, Mohammedian Soomro, 57 ans, un ancien banquier très proche du général Moucharraf, a prêté serment comme premier ministre d'un gouvernement de transition chargé d'expédier les affaires courantes mais surtout d'organiser les élections législatives et provinciales prévues avant le 9 janvier.

Le Parlement, lui, a été dissous jeudi à minuit au terme de ses cinq années de mandat, une première dans cette puissance nucléaire de 160 millions d'habitants, régulièrement secouée par des coups d'état militaires.

Le général Moucharraf, lui-même à la tête du pays depuis un putsch il y a huit ans, s'est félicité d'avoir mis en place une «nouvelle culture de transition douce vers la démocratie».

Ce qui n'est pas l'avis de l'opposition que tente de fédérer depuis trois jours l'ancien premier ministre Benazir Bhutto, qui réclame, outre le départ du chef de l'Etat, la levée immédiate de l'état d'urgence décrété il y a aura bientôt deux semaines.



L'ancien premier ministre Benazir Bhutto a donné une autre conférence de presse hier à Lahore.

L'opposition, comme la communauté internationale, estime que les élections ne peuvent pas avoir lieu sous cette loi d'exception, qui limite au strict minimum les libertés fondamentales, notamment celles de s'exprimer et de se rassembler.

Après le bâton, la carotte: M. Moucharraf a fait lever dans la nuit l'assignation à résidence à Lahore de Mme Bhutto. Elle lui avait été signifiée lundi soir pour l'empêcher de participer à une manifestation en raison de menaces «réelles» d'attentat suicide la visant.

A peine rentrée d'exil, Mme Bhutto, qui était sur le point de

conclure avec M. Moucharraf un accord de partage du pouvoir dans la perspective des législatives, avait été la cible le 18 octobre d'un attentat suicide qui avait tué 139 personnes à Karachi.

L'ex-premier ministre a mis à profit son enfermement pour annoncer la rupture «définitive» des négociations avec le chef de l'Etat et multiplier les contacts pour fédérer une opposition très divisée.

Plus de 3000 opposants, avocats et magistrats demeurent cependant emprisonnés ou en résidence surveillée depuis l'état d'urgence.

La levée de l'assignation à rési-

dence de Mme Bhutto est surveillée à quelques heures de l'arrivée au Pakistan du numéro 2 du département d'Etat américain, John Negroponte. Peu après son arrivée, M. Negroponte a téléphoné à Mme Bhutto, premier contact à ce niveau entre l'administration américaine et la dirigeante de l'opposition depuis l'imposition de l'état d'urgence.

A maintes reprises depuis 2001, le général Moucharraf a été qualifié par le président Bush d'allié essentiel dans la «guerre contre le terrorisme». Depuis, Washington a fourni 11 milliards de dollars d'aide, essentiellement militaire, au Pakistan.

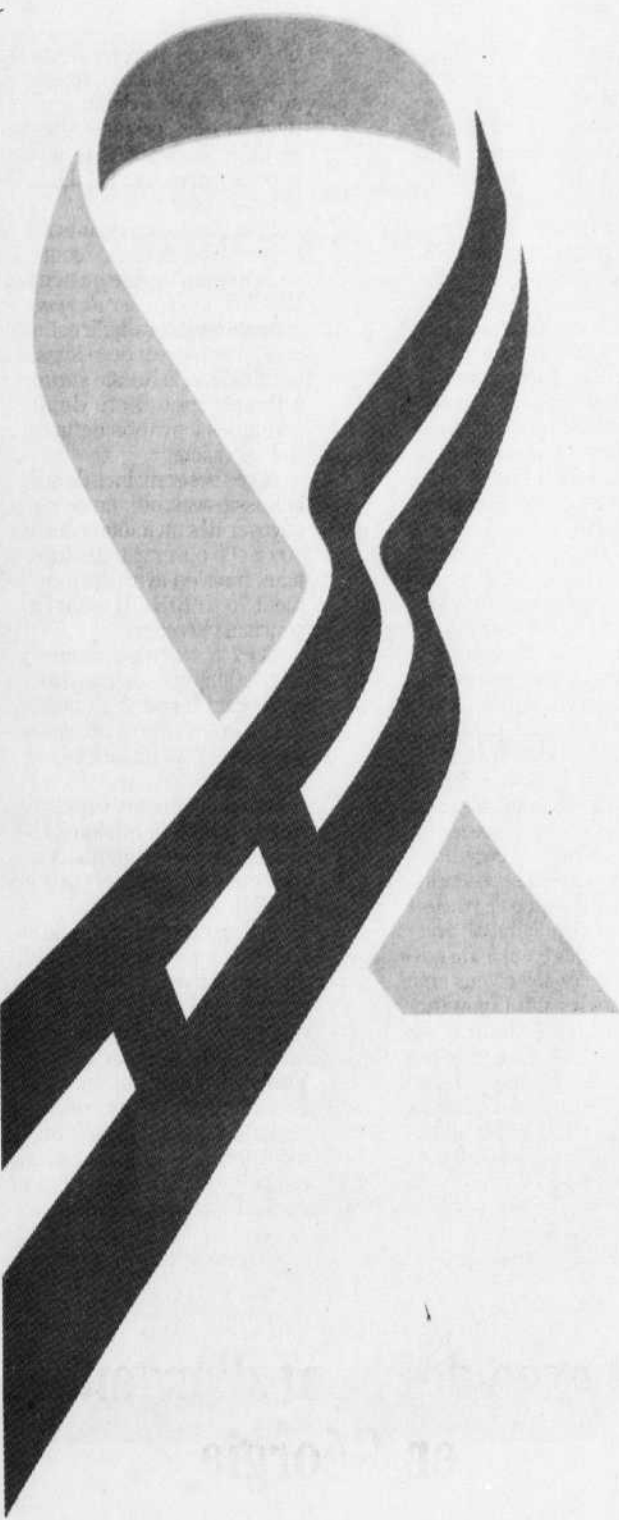
Or l'administration Bush a manifesté quotidiennement et de manière inhabituelle son impatience à l'endroit de son allié depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 3 novembre, estimant qu'il a ruiné les espoirs d'un tandem Moucharraf-Bhutto au pouvoir, lequel avait toutes ses faveurs.

Washington a franchi un pas supplémentaire jeudi soir quand le secrétaire à la Défense, Robert Gates, a laissé entendre que les Etats-Unis s'interrogeaient sur l'efficacité du général Moucharraf dans la lutte contre al-Qaïda et les talibans.

Or l'armée a assuré hier avoir tué une centaine de militants islamistes en trois jours lors d'une offensive dans la vallée touristique de Swat, dans le nord-ouest.

Agence France-Presse

18 NOVEMBRE 2007
JOURNÉE MONDIALE DU SOUVENIR
DES VICTIMES DE
LA CIRCULATION ROUTIÈRE



Le troisième dimanche de novembre a été déclaré Journée mondiale du souvenir des victimes de la circulation routière par les Nations Unies. Cette journée est une occasion de réfléchir sur le fléau qui frappe des centaines de familles au Québec.

Pour chaque personne tuée, blessée ou rendue infirme par un accident de la circulation, tout un ensemble d'autres personnes, y compris les familles et l'entourage, sont profondément affectées.

Poursuivons nos efforts, car la diminution du nombre de morts et de blessés sur les routes du Québec, c'est notre responsabilité à tous.

ON EST TOUS RESPONSABLES
DE NOTRE CONDUITE

Société de l'assurance
automobile
Québec

Sécurité
routière

www.saaq.gouv.qc.ca
www.50000victimes.com

EN BREF

Cyclone meurtrier au Bangladesh

Dacca — Plus de 1100 personnes ont été tuées dans le sud du Bangladesh après le passage jeudi soir d'un puissant cyclone qui a fait des milliers de sans-abri, a annoncé hier l'agence de presse bangladaise UNB. Au moins 300 autres personnes sont portées disparues, a ajouté l'agence en précisant que ces données provenaient de sources locales non officielles. Le cyclone Sidr, qui a aussi touché jeudi soir l'est de l'Inde, formant une impressionnante masse blanche de 500 kilomètres de diamètre, a balayé avec des vents de 240 km/h des districts côtiers bangladais, près de la frontière avec l'Etat indien du Bengale occidental. — AFP

droit du foetus à être protégé, une interdiction masquée de l'avortement destinée à embarrasser les pays abolitionnistes. Les discussions entre les divers délégués des pays représentés ont été musclées pendant les deux jours qu'ont duré les débats. De nombreux pays s'en sont pris à l'attitude de l'Union européenne, qui soutient ce texte, l'accusant de vouloir imposer ses valeurs. La résolution, qui appelle à «un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir la peine de mort», a finalement été approuvée par 99 voix contre 52 et 33 abstentions. Elle peut désormais être soumise à l'Assemblée générale des Nations unies, qui devra se prononcer à la mi-décembre. — Reuters

Moratoire sur la peine de mort

Le Comité des droits de l'homme de l'Assemblée générale de l'ONU a approuvé hier une résolution appelant à l'instauration d'un moratoire sur la peine de mort, marquant une étape vers l'adoption du texte par l'assemblée plénière. Les adversaires de ce texte ont bataillé pour empêcher son approbation, en tentant notamment d'insérer des amendements prévoyant le

Trafic d'enfants

Bissau — Dans la foulée de l'affaire de «L'Arche de Zoé» au Tchad, la police de la Guinée-Bissau a démantelé jeudi un réseau de trafic d'enfants à destination des écoles coraniques du Sénégal voisin, a-t-on appris hier de source proche des services de sécurité. Les policiers ont découvert 52 enfants, âgés de six à onze ans, lors d'une opération dans la ville de Bafata, à 150 kilomètres à l'est de la capitale, Bissau. Un des organisateurs présumés de ce trafic a été arrêté, plusieurs autres ont réussi à prendre la fuite. — Reuters

Librairie GUÉRIN collégial et universitaire

Novembre! C'est le temps des PUQ!

Obtenez 20% de rabais sur le prix courant de tous les titres des Presses de l'Université du Québec en librairie et 15% sur les titres du même éditeur en commande spéciale!

Commandes téléphoniques acceptées!

Librairie Guérin collégial et universitaire
168-170, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1K9
Téléphone: 514-284-2210 Télécopieur: 514-284-1849
lgu335@guerin-editeur.qc.ca

Conférence

« Sourire malgré tout »

1994 : génocide rwandais. Aujourd'hui : Darfour. Qu'avons-nous appris de l'Holocauste ? À travers des illustrations, des caricatures et des bandes dessinées, Rupert Bazambanza, rescapé du génocide Tutsi au Rwanda, condamne l'indifférence du monde et lutte aujourd'hui pour sensibiliser le public.

Cet événement est organisé par le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal, en collaboration avec l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM).

→ Le lundi 19 novembre à 18 h

Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin, local J-2805
405, rue Sainte-Catherine Est
Berr-UQAM

Entrée libre

Renseignements : 514 987-3667
ieim@uqam.ca



IE Institut d'études
IM UQAM

Le GIEC expose les effets «irréversibles» des changements climatiques

Valence — Les experts du changement climatique mettent en garde les dirigeants de la planète contre ses conséquences «soudaines», voire «irréversibles», à deux semaines d'une conférence-clé des Nations unies sur le climat à Bali.

Le Groupe intergouvernemental sur le climat (GIEC, mandaté par l'ONU), Prix Nobel de la Paix en 2007, a bouclé hier à Valence, en Espagne, le dernier volet de son quatrième rapport, une somme de référence pour les cinq prochaines années qui sert à fonder la riposte de la communauté internationale aux dérèglements du climat.

Le rapport devait être officiellement approuvé ce matin à Valence en présence du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui a inscrit la lutte contre le changement climatique en haut de son agenda. Il avait convoqué en septembre un sommet de chefs d'Etat et de gouvernement à New York.

Dans un résumé rédigé «à l'attention des décideurs», négocié depuis lundi, le GIEC reprend l'essentiel de ses conclusions publiées en trois volets depuis janvier: le changement climatique est dû avec une quasi-certitude à l'homme, la hausse de température pourrait atteindre jusqu'à 6,4 degrés en 2100 par rapport à 1990 — plus sûrement se situer entre 1,8 et 4 degrés — et canicules, sécheresses et inondations devraient se multiplier.

Enfin, les conséquences de ces changements risquent d'être «soudaines ou irréversibles», insistent les experts. Cette seule phrase a fait l'objet d'intenses discussions: certains pays comme les Etats-Unis ont contesté l'expression «irréversible», dénuée de contenu scientifique, selon un participant. D'autres en revanche, notamment européens, ont insisté pour la conserver, estimant qu'elle traduisait la réalité.

La délégation américaine a également combattu, mais en vain, une phrase stipulant que «tous les pays» seront affectés. «Les Etats-Unis ne voulaient pas non plus mentionner les ouragans à cause de Katrina: on ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu!» a remarqué un négociateur. Et l'Arabie Saoudite a manœuvré «pour minimiser ce qui pourrait se traduire par une baisse de la demande de pétrole».

«C'était important de délivrer le message selon lequel tout le monde est vulnérable et pas seulement les pays en voie de développement», a renchérit un participant.

Cet état des lieux devrait peser dans les négociations qui s'engagent à partir du 3 décembre à Bali, en Indonésie, où la communauté internationale doit commencer à négocier les suites à donner au protocole de Kyoto, dont la première phase d'engagements expire en 2012.

Agence France Presse

Vous avez des droits
nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A v o c a t

Vieux-Montréal

514.861.0469



Restauration de tableaux



MONSIEUR
FIX-IT
DEPUIS 1953

Nous restaurons tout... sauf les coeurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal

514-484-8332

www.themrfixit.com

Estimation à domicile disponible

LE MONDE

Bijouterie
Gambard
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE
MONTREAL (514) 866-3876ROLEX
Vente et service

«Quand vous accrochez une corde de pendu, ce n'est pas une blague»

Des milliers de Noirs manifestent contre le racisme à Washington

Washington — Des milliers de Noirs américains ont manifesté hier à Washington pour demander aux autorités fédérales à la fois plus de fermeté face aux crimes racistes et moins d'intransigence face aux délinquants noirs.

La manifestation s'inscrit dans un mouvement de mécontentement né de plusieurs affaires de jeunes Noirs tués par des policiers ou poursuivis en justice de manière excessive, et d'une multiplication des cordes de pendu, symbole des années de ségrégation et de lynchages dans le Sud.

«Le gouvernement américain doit intervenir et protéger ses citoyens», a déclaré le révérend noir Al Sharpton, leader de la lutte pour les droits civiques, qui avait appelé au rassemblement.

Sous un vent froid et dans le calme, les manifestants, dont certains étaient venus en autobus de plusieurs États du sud, ont défilé dans les rues de la capitale, en direction du ministère de la Justice, en scandant: «Pas de justice, pas de paix».

Le mouvement s'est cristallisé autour de la petite ville de Jena, en Louisiane, secouée par des tensions raciales depuis l'automne 2006.

La plupart des Blancs impliqués



REUTERS

Sous un vent froid et dans le calme.

dans les violences et les intimidations qui ont eu lieu dans cette ville n'ont pas été poursuivis mais six lycéens noirs qui avaient agressé et légèrement blessé un adolescent blanc ont été arrêtés et inculpés de tentative de meurtre. Les chefs d'inculpation des «Six de Jena» ont depuis été révisés, mais les adolescents risquent encore de nom-

breuses années de prison. Fin septembre, une manifestation pour les soutenir avait réuni 20 000 personnes à Jena.

Les incidents à Jena avaient commencé lorsque trois lycéens noirs s'étaient assis à l'ombre d'un arbre tacitement «réservé aux blancs» dans la cour de l'établissement. Le lendemain, trois cordes de pendu avaient

été accrochées aux branches.

L'arbre a été coupé, mais les associations noires-américaines et les médias ont signalé l'apparition de nombreuses autres cordes, sur la porte d'un professeur d'université, à l'arrière d'une camionnette en Louisiane, dans le jardin d'une famille en Pennsylvanie...

«Quand vous accrochez une corde de pendu, ce n'est pas une blague pour nous», a insisté M. Sharpton.

«Ces symboles de haine n'ont pas leur place dans notre grand pays», a répondu dans un communiqué le ministre de la Justice, Michael Mukasey, dénonçant à son tour l'apparition récente de cordes de pendu «dans les écoles, les lieux de travail et les quartiers» à travers le pays.

Assurant partager les idéaux des manifestants, le ministre a rappelé ses services travaillaient en étroite collaboration avec les autorités des États concernés, même si «pour être le plus efficaces possible, ces enquêtes ne se [déroulaient] pas sous les yeux du public».

Selon les statistiques du FBI, près de 4700 crimes ou délits racistes ont été recensés en 2005 aux États-Unis

Agence France-Presse

L'OSCE annule sa mission d'observation des élections en Russie

Varsovie — L'OSCE, la principale autorité de surveillance des élections en Europe, a annulé hier sa mission d'observation des législatives de décembre en Russie, dénonçant un manque de coopération des autorités russes.

La décision traduit une tension croissante entre une Russie plus sûre d'elle-même, après huit années sous la houlette de Vladimir Poutine, et les pays occidentaux, qui réclament de Moscou plus de démocratie et de coopération.

Autre signe de durcissement, le Parlement russe a donné son feu vert hier à la suspension de la participation de la Russie au Traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE).

«Les autorités de la Fédération de Russie continuent de ne pas vouloir recevoir les observateurs [...] dans les temps et de manière coopérative», a affirmé dans un communiqué l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, instance chargée des élections, a souligné qu'à un peu plus de deux semaines des législatives du 2 décembre, ses 20 experts et 50 observateurs n'avaient toujours pas reçu de visas.

Le plan du BIDDH, une division dont le siège est à Varsovie, prévoyait qu'ils soient tous en place au plus tard le jeudi 15 novembre.

Lundi, les autorités russes avaient attribué les retards pour les visas à la «paucité» régnant selon elles au sein de l'administration de l'OSCE. Cette organisation, née à la fin de la guerre froide pour associer à l'Occident les anciens pays du bloc soviétique, fait obligation à ses 56 membres, dont la Russie, d'accueillir des

observateurs pour les élections.

L'annulation d'une opération de surveillance n'a qu'un seul précédent, en 1996, lorsque l'Albanie était en plein chaos politique, a souligné la porte-parole du BIDDH, Urdur Gunnarsdottir.

Igor Borissov, responsable de la Commission électorale centrale russe, s'est borné hier à accuser le BIDDH de «refuser de remplir ses obligations» alors qu'il est aussi financé par l'argent de la Russie.

L'OSCE et la Russie s'affrontaient à fleur de mouche depuis des semaines à propos de la mission d'observation.

Après des semaines de suspense, la Russie avait fini, fin octobre, par envoyer des invitations destinées à 300 à 400 observateurs internationaux mais en avait attribué seulement 70 au BIDDH, dont l'avis fait pourtant référence.

L'OSCE avait alors estimé que «séverement limiter la possibilité d'une observation significative» et Washington s'était dit «inquiet et déçu» par la décision russe.

Aux précédentes législatives en Russie, en 2003, quelque 1200 observateurs internationaux avaient été conviés, dont 399 pour le seul BIDDH.

La dispute entre la Russie et l'OSCE a jeté un doute sur la crédibilité des législatives, pour lesquelles le parti Russie unie est donné largement favori. La liste de ce mouvement est dirigée par le président Vladimir Poutine qui, en vertu de la Constitution, ne peut pas se représenter à l'élection présidentielle du mois de mars. Ce stratagème apparaît comme un moyen pour lui de garder le pouvoir en Russie.

Agence France-Presse

KOSOVO

La campagne pour les législatives évite la question de l'indépendance

CHRISTOPHE CHATELOT

L'indépendance: il n'y a que ça qui compte pour les habitants du Kosovo, mais le sujet est étrangement absent de la campagne pour les élections législatives et municipales d'aujourd'hui. Les candidats ne parlent que de développement durable, d'infrastructures routières et de retraite. Ils ensevelissent les électeurs sous des monceaux de promesses.

Le dévouement semble pourtant approcher pour cette province de Serbie peuplée à 90 % d'Albanais qui réclament leur indépendance de Belgrade. «Nous respectons l'agenda international et nous déclarerons notre indépendance plus tard», a déclaré Hashim Thaci, ancien chef politique de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Les sondages donnent gagnant son Parti démocratique (PDK) au scrutin d'aujourd'hui, avec 31 % de intentions de vote, légèrement devant la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), de

l'ancien dirigeant pacifiste Ibrahim Rugova, mort en 2006, créditée de 29 %. Pour l'heure, M. Thaci, conseillé par une société de marketing américaine, sillonne le Kosovo en bus, sature la presse écrite et les médias de publicités politiques, inonde la province de panneaux électoraux. Il ne vise pas tant un des 120 sièges du Parlement que ce poste de premier ministre qui lui échappe depuis plusieurs années.

Mercrredi, sa caravane électorale faisait halte à Skenderaj, dans la Drenica, bastion historique du nationalisme des Albanais du Kosovo, ancienne place forte de l'UCK. Hashim Thaci (38 ans) est là devant une foule acquise qui porte sur elle la précarité économique de cette province où 30 % de la population vit dans la pauvreté, selon le rapport 2006 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). A Skenderaj, M. Thaci a tout promis: «des autoroutes à six voies», «augmenter le niveau de vie», «des emplois du XXI siècle».

Les quelque deux millions d'Al-

banais ne croient pas vraiment au miracle. Pas plus que les quelque 100 000 Serbes vivant encore dans la province n'imaginent ce «gouvernement stable, démocratique et multiethnique» promis.

Aujourd'hui, les Serbes boycottent le scrutin, fortement «encouragés» par Belgrade.

«Hashim Thaci est l'homme des Américains. Or, à Pristina, ce n'est pas la MINUK [la mission des Nations unies au Kosovo] qui compte, ni le gouvernement albanais de la province, mais la représentation diplomatique américaine», a expliqué un conseiller étranger du premier ministre sortant Agim Ceku, ancien commandant en chef de l'UCK.

«Hashim Thaci est considéré comme le seul homme politique capable tenir les troupes», a expliqué un diplomate étranger auprès de la KFOR, la force de l'OTAN stationnée dans la province depuis qu'elle a été placée sous administration internationale, en 1999, à la fin de la guerre avec la Serbie.

En cas de victoire, M. Thaci devra

«tenir les troupes» et éviter que ne se reproduisent les émeutes sociales et nationalistes de mars 2004. Il devra composer avec un agenda international compliqué et ne pas déclarer trop tôt une indépendance qui semble promise dans un avenir proche. «Et on peut espérer une grande coalition entre le PDK et la LDK», a fait observer Skelzem Maliqi, analyste politique et candidat pour ORA, le parti plutôt implanté dans les villes du publiciste Veton Surroi.

Les élections législatives surviennent alors que rien n'est encore décidé sur le statut du Kosovo. «C'est un peu surréaliste», concède M. Maliqi. «Nous élisons un Parlement dont on ne peut pas dire combien de temps il durera et si les institutions tiendront après la décision sur notre statut qui interviendra on ne sait quand», ajoute-t-il. Mais à l'en croire, le premier objectif visé par la communauté internationale a été atteint: «Comblent le vide politique en attendant l'indépendance.»

Le Monde

Levée de l'état d'urgence en Géorgie

Tbilissi — L'état d'urgence à peine levé en Géorgie, le président Mikheil Saakachvili a annoncé hier la démission-surprise du premier ministre Zourab Nougaideli et le départ de l'ensemble de son gouvernement, à moins de deux mois de la présidentielle anticipée du 5 janvier.

L'opposition unifiée, composée d'une dizaine de partis, s'est réunie devant le parlement, lieu symbolique des manifestations dans cette ex-république soviétique du

Caucase, la levée de l'état d'urgence autorisant à nouveau les rassemblements. Plus tôt, le chef de l'État géorgien avait promis à l'opposition qu'elle pourrait faire campagne et avoir accès aux médias pour la présidentielle du 5 janvier après avoir fait violemment réprimer une manifestation d'opposition le 7 novembre, à l'origine de l'état d'urgence, et fermer la chaîne d'opposition Imedi TV.

Agence France-Presse

Michel DAVID

LE PETIT MONDE DE SAINT-ANSELME
(CHRONIQUE DES ANNIÉES 30) ISBN 978-2-7001-8064-3 • 24,95 \$ (400 p.)

L'ENRICHISSEMENT
(CHRONIQUE DES ANNIÉES 40) ISBN 978-2-7001-8736-1 • 25,95 \$ (376 p.)

LE TEMPS DES ÉPREUVES
(CHRONIQUE DES ANNIÉES 50) ISBN 978-2-7001-8080-9 • 25,95 \$ (380 p.)

LES HÉRITIERS
(CHRONIQUE DE L'AN 2004) ISBN 978-2-7001-8080-9 • 25,95 \$ (380 p.)

BEST-SELLERS idéals pour le temps des fêtes à venir.

GUÉRIN, éditeur liée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

La Francophonie : l'une des réponses à la mondialisation culturelle ?

La Francophonie : une voie de résistance, une organisation internationale parmi d'autres, ou le moteur capable d'orchestrer les actions communes requises pour assurer l'avenir des parlants-français ?

L. Beaudoin, P.-C. Bélanger, Y. Charbonneau, P. Chardenet, S. Copps, J.-C. Corbeil, G. Corbeil, J. Crête, B. Descôteaux, J. Dufresne, S. Gouin, M. Guillou, J. Jackson, P. Lampron, J.-F. Léonard, J.-F. Lisée, D. Monière, R. Pilon, A. Pineau, J.-L. Roy, J. Tardif, Y. Turcot

PRÉSENTATION DU DÉBAT Jean TARDIF (PlanetAgora)
Débat public organisé par l'association



Mercrredi 21 novembre 2007 de 9 à 18 heures
Université de Montréal • 3200, rue Jean-Brillant, salle B2215

En partenariat avec :



ENVOLEZ-VOUS... POUR NOËL !

PLUSIEURS FORFAITS SUD À SEULEMENT

1298\$

VACANCES transat

ECONOMISEZ JUSQU'À 150\$ PAR COUPLE et courez la chance de gagner vos vacances à l'achat d'un de nos FORFAITS PRIVILÈGES.

Carlson Wagonlit Voyages
1 800 227-5766 | www.cwlvacances.ca

MONTREAL	BOUCHERVILLE Voyages Performa	(450) 655-2055	REPERTINGRY Voyages Robillard	(450) 585-2854
Voyages Aloyon-Olympia / (Métro Parc)	BROSSARD / LA PRAIRIE Voyages Charter	(450) 444-8191	SAINT-BRUNO Voyages LM	(450) 853-3656
Voyages Coléne	CHARLESBOURG Voyages Paradis	(416) 627-0911	ST-EUSTACHE Voyages Super Club Vacances	(450) 974-0333
Voyages Fleur de Lis-Dupuis / (Métro Barré)	COWANSVILLE Carlson Wagonlit Travel	(450) 263-9990	ST-JEROME Voyages Plaisirs Vacances	(450) 566-9797
Voyages d'une Vie / (Métro Sherbrooke)	DRUMMONDVILLE Voyages Carl Adam	1 888 654-4220	SAINTE-TERESE Voyages Charter	(450) 486 1888
CMT Place Ville-Marie / (Métro McGill)	GATINEAU Voyages Éclair	(819) 986-8709	Voyages Sportvac	(450) 465 4900
	GRANDBY Voyages Granby	(450) 372-3624	SAINTE-FOY Voyages Paradis	(418) 659-6650
POINTE-CLARE Carlson Wagonlit Travel	HALL Voyages El Air	(819) 771-5331	SAINTE-THERESE Voyages Gaby	(450) 430-2151
VERDUN Voyages Verdun	JONQUÈSE Voyages Paradis-Saguenay	(418) 547-6645	SALLERY Carlson Wagonlit Travel	(418) 527-9944
WESTMOUNT Carlson Wagonlit Travel / (Métro Abellier)	JOLIETTE Voyages A.K.S.	(450) 752-2148	VAL D'OR Voyages Brunel	(819) 825-7077
	LAVAL Voyages Pico	(450) 967-2462	VALLEYFIELD Voyages Lapointe	(450) 373-1475
BANLIEUES ET RÉGIONS	LÉVIS Voyages Paradis	(418) 833-6823	OUTRE-MER / ST-PIERRE & MIQUELON	
ALMA Voyages Michel Barrette	LONGUEUIL Voyages Charter	(450) 545-1444	Voyages Atlas	(01) 506 41 76 76
AMOS Voyages Azibiz	Voyages Maxima	(450) 679-3777		

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double, pour des séjours d'une semaine en tout inclus. Valable pour des destinations et hôtels sélectionnés à des dates spécifiques pour des départs entre le 19 décembre 2007 et le 1er janvier 2008. Consultez votre agent de voyages pour plus de détails. Taxes incluses. Prix en vigueur au moment de l'impression et valable pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 17 et 18 novembre 2007. Sujet à changement et à la disponibilité au moment de la réservation. Pour les détaillants généraux, veuillez vous référer à la brochure Sud 2007-2008 de Vacances Transat. Vous effectuez sur les sites d'Air Transat, WestJet et/ou Caribair. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec no. 0251211. Ses bureaux sont situés au 300, rue La-Prairie, bureau 500, Montréal (Québec) H2K 4C2. Émission de la Banque Royale du Canada. Utilisé aux Bonnes. *Règlement 1 par REC Récompenses par carte (selon le statut) et plus des points réguliers attribués par REC Récompenses sur les achats effectués dans une agence CWT avec une carte Visa® REC admissible aux joints REC Récompenses. Cartes membres n'appiquent. Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisé aux Bonnes. *Précondition Carlson Wagonlit: rabais non inclus dans les prix annoncés. Économie de 50\$ par personne valide sur les forfaits à prix réguliers pour les départs avant le 14 décembre 2007 et économie de 75\$ par personne valide sur les départs entre le 15 décembre 2007 et le 30 avril 2008.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

ACTUALITÉS

INTÉGRATION

SUITE DE LA PAGE 1

c'est qu'aux Pays-Bas, par exemple, les Canadiens, les Américains, les Australiens, les Néo-Zélandais, les Japonais et les Coréens en sont exemptés!

Est-ce parce que leur langue est très peu parlée dans le monde que les 5,5 millions de Danois ont été pratiquement les premiers Européens à se préoccuper de l'intégration linguistique des étrangers? Dès 1986, le Danemark fait de l'apprentissage du danois un droit pour les immigrants et un devoir pour l'État danois. Depuis 2005, les étrangers résidents au Danemark doivent même s'engager par écrit à assurer la formation linguistique des parents qu'ils font venir. Obligatoire pour les nouveaux arrivants qui ne parlent pas le danois, la formation peut s'étaler sur trois ans. Avec le temps, les Danois ont donné des dents à leur loi. Depuis quelques années, nul ne peut obtenir un titre de résident illimité et la naturalisation sans réussir un examen officiel.

Très tôt, les Pays-Bas emboîtèrent le pas à son cousin du nord. On sait que ce pays a radicalement tourné le dos aux politiques multiculturelles après l'assassinat du cinéaste Theo Van Gogh par un extrémiste islamiste en novembre 2004. Pourtant, cette remise en cause a des racines beaucoup plus anciennes. Dès 1994, un premier rapport révélait qu'à peine 25 % des immigrants avaient une connaissance de base du néerlandais. Les autres le baragouinaient à peine.

«Les Néerlandais ont vite pris conscience que l'apprentissage de leur langue était déterminant pour éviter que les immigrants ne se retrouvent à la charge de l'État», dit Ines Michalowski. Avec le temps, ils s'aperçoivent aussi que pour assurer l'intégration des enfants, il fallait enseigner le néerlandais aux parents. Au début, il s'agissait d'un simple calcul économique. Puis on a découvert que la langue transmettait des valeurs.

Dès le milieu des années 90, les Pays-Bas créent donc un premier programme obligatoire d'apprentissage du néerlandais. Au départ, il ne s'adressait qu'aux prestataires de la sécurité sociale. Puis, il sera progressivement élargi à tous les nouveaux arrivants. La formation est fixée à environ 500 heures de cours de langue et 30 heures de cours d'éducation civique. Malgré tout, en 2002, on découvre que 60 % des participants ne parviennent toujours pas à atteindre un niveau convenable. On décide alors de porter à 800 le nombre d'heures de formation linguistique. Depuis le début, les immigrants qui reçoivent des prestations sociales peuvent se voir retirer s'ils n'assistent pas à leurs cours. Aujourd'hui, l'arsenal des sanctions va des amendes au retrait de la carte de résident.

Mais Kees Groenendijk ne croit pas beaucoup à l'efficacité de ces sanctions. «Elles sont très difficiles à appliquer et ne donnent pas vraiment de résultats. Il est presque impossible de faire la preuve qu'un immigrant a volontairement refusé de suivre ses cours. Et puis, on n'apprend pas sous la menace. De toute façon, les classes sont pleines. Ce n'est pas l'absentéisme qui est inquiétant, mais le manque de cours, les soirs et les samedis par exemple.»

On se souvient que la ministre de l'Immigration, la libérale Rita Verdonk, connue pour son approche musclée, avait refusé la naturalisation accélérée au footballeur Salomon Kalou, qui devait jouer dans l'équipe nationale néerlandaise. La ministre jugeait que le joueur n'était pas en mesure de réussir les tests linguistiques demandés aux nouveaux arrivants.

En pleine surenchère populiste, son gouvernement a rompu avec dix ans d'une riche expérience qui commençait à porter des fruits. La dernière loi, qui date de 2006, donne trois ans aux immigrants pour obtenir leur certificat linguistique. Ils doivent s'inscrire dans des instituts privés et payer eux-mêmes le coût des cours en attendant un hypothétique remboursement de 70 % après la réussite de l'examen. «Le résultat», dit Groenendijk, «c'est que les immigrants doivent emprunter pour payer leurs cours et que les classes, qui étaient autrefois pleines, sont maintenant vides.» La situation est un tel fiasco que la nouvelle ministre travailliste Ella Vogelaar a déjà annoncé une nouvelle loi d'ici l'été et le retour à une attitude plus ouverte.

L'un des premiers pays européens à s'inspirer des

Pays-Bas dans les années 90 a été l'Allemagne. Le pays était à peine mieux nanti puisque les études révélaient que seulement 36 % des immigrants qui y posaient le pied avaient quelques connaissances en allemand. En 2001, un rapport proposa d'adopter le modèle des Polders. Le débat a été long, car l'Allemagne était en pleine réforme de sa loi sur l'immigration. Il faudra donc attendre 2005 pour que les immigrants se voient enfin offrir 600 heures de cours d'allemand obligatoires. Les cours sont financés par l'État fédéral, mais chaque participant paie en principe un euro par heure de cours. Ceux qui échouent peuvent être obligés de rembourser le prix réel des cours. Une mesure destinée, dit-on, à réduire l'absentéisme.

Les étrangers déjà admis qui touchent des prestations de chômage et qui ne parlent presque pas l'allemand peuvent être mis en demeure de suivre des cours. Comme aux Pays-Bas, ceux qui ne se conforment pas à leurs obligations peuvent voir leurs avantages sociaux réduits, écopé d'une amende ou même se faire refuser le renouvellement de leur carte de résident.

«Mais on n'a pas vu de cas d'expulsion», dit Ines Michalowski. Il n'est pas facile d'expulser un immigrant qu'on a déjà admis sur le territoire, même si on peut l'empêcher d'obtenir une carte de dix ans. «Devant les piètres résultats aux examens, la chancelière Angela Merkel a récemment proposé de hausser à 900 le nombre d'heures de cours obligatoires. On a aussi découvert avec plaisir que de nombreux immigrants arrivés en Allemagne depuis longtemps s'inscrivent. Jusqu'à 56 % des participants peuvent être des immigrés arrivés dans le pays il y a plusieurs années. «On a créé une demande», dit Ines Michalowski. Et c'est très positif.»

Comme dans la plupart des pays européens, l'Allemagne a aussi décidé d'imposer un test d'allemand pour l'obtention de la citoyenneté. Mais les immigrants qui ont réussi leurs cours en sont dispensés.

Un peu partout en Europe, les expériences néerlandaises et allemandes ont fait des petits. On ne compte plus le nombre de pays qui se sont donnés des programmes plus ou moins semblables. L'Irlande offre jusqu'à 1000 heures de cours facultatifs d'anglais aux immigrants qui le désirent.

Même l'Angleterre, jusque-là peu encline à ce genre de mesures, a résolument emprunté cette direction. L'anglais a beau être la langue internationale par excellence, la naturalisation des immigrants est l'objet d'un test d'anglais depuis 2002. Depuis le mois d'avril, même les candidats à un permis de long séjour au Royaume-Uni doivent passer un examen de langue et de connaissance du pays. Le test coûte 70 \$ et le livret qui permet de réviser se détaille 25 \$. «Il est essentiel que les immigrants souhaitant vivre au Royaume-Uni de manière per-

manente reconnaissent les responsabilités que cela entraîne», a déclaré le secrétaire d'État à l'Immigration Liam Byrne. Les associations de défense des immigrants soupçonnent le gouvernement de vouloir ainsi favoriser les immigrants les plus riches et les plus instruits.

En France, c'est en 2002, sous Jacques Chirac, que fut posée pour la première fois la question de l'apprentissage du français pour l'intégration des immigrants. Dès lors, on proposa aux nouveaux venus un contrat d'intégration qui offrait un apprentissage minimum de la langue et une sensibilisation au mode de vie. À l'époque, sur 100 000 étrangers arrivant légalement chaque année, 8000 seulement faisaient l'objet d'un soutien linguistique. Depuis 2006, un étranger admis pour la première fois au séjour en France et qui souhaite s'y établir doit signer un «contrat d'accueil et d'intégration» qui lui permet de recevoir entre 200 et 600 heures de cours de français plus une trentaine d'heures d'initiation aux spécificités de la société française. Comme le Royaume-Uni, la France fait pourtant partie des rares pays qui ont la chance d'accueillir une majorité d'immigrants qui parlent déjà leur langue. «Acquérir une langue, c'est aussi acquérir les valeurs du pays», dit Patrick Butor, directeur de la Direction de la population et des migrants. Ces cours dorénavant obligatoires permettent notamment de rejoindre des populations isolées, comme certaines femmes musulmanes ou alphabètes qui, autrement, n'appréhendraient pas le français.»

La France n'a pas opté pour un arsenal répressif et les cours y demeurent gratuits. Mais, les immigrants qui n'ont pas une connaissance de base du français se verront dorénavant refuser la carte de séjour de dix ans, l'équivalent de la résidence permanente.

Les changements radicaux survenus aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ont amené de nombreux observateurs à conclure que les deux principaux piliers européens du multiculturalisme s'étaient effondrés. Dès 2006, l'ancien conseiller municipal travailliste proche de Tony Blair, Trevor Phillips, était catégorique: «Le multiculturalisme est mort!» Originaire de Guyane, Phillips dirige la commission britannique pour l'égalité et les droits humains. Comme l'avait déjà noté le sociologue Rogers Brubaker, de l'Université de la Californie à Los Angeles, les années 80 et 90 ont été celles des idéologies «différentialistes» valorisant les «communautés culturelles» les plus diverses. Dès 2001, Brubaker notait pourtant un certain retour à une conception plus traditionnelle de l'intégration selon laquelle les immigrants ou leurs descendants ont pour vocation de s'assimiler à terme au groupe culturel majoritaire.

Si l'assimilation est peut-être devenue un peu plus accueillante, le multiculturalisme, lui, est à l'agonie.

Correspondant du Devoir à Paris

PRISON

SUITE DE LA PAGE 1

de preuves suffisantes amassées par les forces de l'OTAN, écrit Gavin Buchan, qui cite le procureur général de Kandahar. Plus loin dans son rapport de trois pages, il ajoute que les intervenants locaux désirent une plus grande coopération avec les forces de la coalition, notamment en ce qui a trait au «manque d'évidence sur les détenus transférés aux autorités afghanes». Le document ne fait toutefois pas mention du nombre de prisonniers faits par le Canada qui se retrouvent dans cette situation.

Il s'agit d'un exemple parmi les dizaines détaillées dans les documents du gouvernement canadien et qui démontrent à quel point le système de justice afghan, auquel le Canada fait confiance pour juger les prisonniers qu'il capture, est en lambeaux et largement dysfonctionnel. La situation dans les prisons, où les allégations de torture sont nombreuses et connues du gouvernement canadien, n'est qu'une facette d'un système où le respect des droits humains est régulièrement bafoué. C'est Amnesty International qui a forcé le gouvernement canadien à dévoiler ces 1000 pages de documents devant la Cour fédérale, où l'organisme tente de faire cesser le transfert aux autorités locales des prisonniers talibans faits par le Canada.

Dans un document marqué du sceau «confidentiel - Canadian Eyes Only» et rédigé au début de 2007 sous le titre *Bonne gouvernance, développement démocratique et droits humains*, les fonctionnaires s'attardent pendant plusieurs paragraphes au système de justice afghan. «2006 n'a pas été une bonne année concernant les droits humains en Afghanistan», peut-on lire au début du rapport approuvé par l'ambassadeur du Canada à Kaboul et transmis à Ottawa.

«Dans le système judiciaire, les incidents de corruption, de pots-de-vin, les arrestations arbitraires, les mauvais traitements, l'intimidation, l'interférence avec les autorités et autres formes de abus gouvernementaux sont rapportés avec régularité. Le droit d'être défendu lors d'un procès criminel est violé sur une base régulière. Les juges dans les cours sont souvent sélectionnés selon leur tribu ou leur affiliation de clan plutôt que pour leurs qualifications professionnelles ou leur expérience», peut-on lire dans le document de 23 pages.

Les fonctionnaires canadiens soulignent que l'égalité devant la justice «n'est pas une réalité» en Afghanistan. «La justice est influencée et sujet à d'intenses pressions de la part des leaders du gouvernement, d'individus armés et de fonctionnaires, ce qui inquiète les juges et met en péril leur sécurité personnelle. Les détenus qui ont de l'argent ou des liens avec des membres influents du gouvernement, des seigneurs de guerre ou des leaders de clans sont souvent présumés innocents et relâchés avant leur entrée dans le système de justice. Ceux qui n'ont pas d'argent peuvent rester en prison sans procès pour des mois, voire des années», peut-on lire.

Dans le cas des femmes, l'accès à la justice demeure «rare», disent les fonctionnaires canadiens. «Il est commun de voir des décisions discriminatoires et il est également commun de voir, comme dans le système traditionnel de justice afghan, l'utilisation de fillettes en guise de compensation pour un crime commis. La majorité des femmes détenues le sont pour «crime sexuel», notamment pour s'être évadées d'un mari abuseur. Plusieurs veulent d'ailleurs rester en prison plutôt que retourner à la maison.»

Le travail des forces de l'ordre souffrent aussi de graves lacunes. «Les militaires, les services de renseignements et les forces policières ont été accusés d'être impliqués dans des arrestations arbitraires, des enlèvements, de l'extorsion, de la torture et des meurtres sur des suspects», continue le document.

La désorganisation du système est telle qu'il est courant de voir des détenus forcés de rester en prison «après l'expiration de leur sentence», ce qui n'est pas une sinécure lorsqu'on connaît l'état lamentable des geôles afghanes. «La plupart des prisons sont en surcapacité et n'ont pas les installations de base. Elles requièrent des améliorations importantes et urgentes pour arriver aux standards internationaux», écrivaient les fonctionnaires canadiens au début de 2007. Le Canada vient d'ailleurs d'investir 1,5 million pour moderniser la prison de Kandahar.

Dans cette litanie d'horreurs, les fonctionnaires canadiens soulignent quelques progrès: la nouvelle Constitution afghane qui vise à faire respecter le droit international a été distribuée dans tous les ministères et dans toutes les cours du pays. «Une culture de la défense et du droit commence lentement à s'installer. Il y a beaucoup d'aide internationale dans ce domaine», peut-on lire.

Depuis 2001, le Canada a d'ailleurs versé plus de 13 millions de dollars pour former des juges, des avocats et améliorer les prisons. En juillet dernier, Ottawa avait contribué à former 75 procureurs et 90 juges. Depuis février 2007, deux experts du Service correctionnel du Canada sont en Afghanistan pour assurer la formation et l'encadrement du personnel des prisons. Les fonctionnaires canadiens ont effectué 16 visites-surprises dans les geôles de Kandahar depuis mai dernier, question de voir comment les dizaines de prisonniers faits par le Canada sont traités. Ils ont reçu sept allégations de torture sur les 32 entrevues menées.

N'empêche, devant un système qui va aussi mal, pourquoi continuer de transférer aux autorités afghanes des prisonniers qui verront leurs droits bafoués? ont demandé des journalistes lors de la séance d'information tenue tard mercredi soir par les hauts fonctionnaires à Ottawa. «Notre but est d'aider les Afghans à améliorer leur processus et à éventuellement devenir autonome», a dit un fonctionnaire qui a requis l'anonymat. «Si on crée un système parallèle, aucune expertise ne va se développer dans le pays.»

De plus, les forces de l'OTAN sont officiellement en Afghanistan à la demande du gouvernement légitimement élu de Kaboul, ce qui les oblige à suivre les lois du pays. Les fonctionnaires rappellent que l'Afghanistan part de très loin et qu'il ne faut pas s'attendre à retrouver rapidement un système de justice comme au Canada.

Le Devoir

Rectificatif

La photo de l'affrontement entre policiers et étudiants qui a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi au cégep du Vieux-Montréal, publiée dans l'édition du Devoir du jeudi 15 novembre 2007, aurait dû être signée du nom de son auteur, notre photographe Pedro Ruiz, qui a passé la nuit sur les lieux. De nombreux clichés des événements des derniers jours de nos photographes Pedro Ruiz et Jacques Nadeau ont été mis en ligne sur le site du Devoir à l'adresse suivante: www.ledevoir.com/carousels/etudiants.

LISE TREMBLAY
LA SŒUR DE JUDITH

Roman

«C'est du grand art [...]. Jamais l'écriture de Lise Tremblay ne nous aura paru aussi sobre, minimaliste, épurée. Et concrète. Jamais le regard lucide, et ironique, qu'elle pose sur le monde de livre en livre ne nous a paru aussi authentique [...]. On en vient à penser que *La Sœur de Judith* pourrait être le livre fondateur de Lise Tremblay.»

Danielle Laurin, *Le Devoir*

176 pages - 19,95 \$

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca



arrivé, où l'argent a été placé, par qui, de quelle manière, si ceux qui ont agi profitaient d'informations privilégiées [sur la blessure de Davydenko, par exemple, dont celui-ci jure que seuls son physiothérapeute et lui-même étaient au courant], et comment ces informations auraient pu être transmises», a dit de Villiers.

L'avocat de Davydenko a récemment révélé que les enquêteurs de l'ATP lui avaient mis un total de 1,5 million \$ sur une défaite de son client et que deux autres parieurs de provenance inconnue avaient ajouté près de cinq millions et demi. De son côté, le quotidien *The Guardian*, de Londres, a rapporté que les enquêteurs s'étaient informés auprès de l'épouse du tennismen de son degré (à lui, pas à elle) de résistance à la douleur...

Cela étant, le cas Davydenko pourrait bien n'être que la proverbiale pointe de la non moins proverbiale banquise, et le tennis continue, au fil des semaines, de connaître une période pour le moins mouvementée.

En août, l'Américain Bob Bryan, numéro un au monde en double avec son frère jumeau Mike, déclarait qu'il connaissait des joueurs qui avaient reçu «des appels téléphoniques anonymes à leur chambre d'hôtel» leur proposant de perdre volontairement des matchs «en retour de sommes d'argent».

Par la suite, le Français Arnaud Clément, 55^e joueur au monde, a déclaré avoir déjà refusé une proposition semblable de corruption, sans toutefois entrer dans les détails. De son côté, le Belge Gilles Elseneer a révélé s'être fait offrir plus de 100 000 \$ pour perdre un match de premier tour contre l'Italien Flavia Pennetta à Wimbledon, en 2005. Elseneer se situait alors autour du 185^e rang au classement ATP, Starace autour du 85^e.

Et la semaine dernière, le Tchèque Jan Herynych (165^e) a dit qu'il avait été approché, l'an dernier en Russie, pour s'incliner délibérément dans des rencontres de la coupe du Kremlin, à Moscou, et de l'omnium de Saint-Petersbourg. «Quelqu'un m'a téléphoné à ma chambre depuis la réception de l'hôtel», a relaté Herynych. «Il voulait savoir si j'étais intéressé à «vendre» des matchs. J'ai refusé. Je pense que quiconque accepterait une telle proposition serait complètement fou de le faire.» Herynych a d'ailleurs gagné les deux matchs en question.

À ces révélations est venue s'ajouter l'imposition d'une pénalité extrêmement rare à Davydenko le mois dernier: une amende de 2000 \$ pour «effort insuffisant» dans un match qu'il a perdu à Saint-Peters-

bourg. (Le joueur a cependant fait appel de la sentence et celle-ci a été annulée.) Puis, à Paris, il a été conquis par la foule et, fait rarissime là encore, critiqué publiquement par l'arbitre lors d'une rencontre où il a commis dix doubles fautes. Davydenko a attribué son piètre rendement à la fatigue mentale et à la pression induites par les soupçons de match truqué.

Autre chose? Samedi dernier, l'ATP a suspendu pour neuf mois l'Italien Alessio di Mauro (124^e), coupable d'avoir fait des paris sportifs répétés sur Internet. Di Mauro, qui paraît semble-t-il surtout sur le soccer, a aussi écopé d'une amende de 60 000 \$, l'équivalent de la moitié de ses gains en carrière. Ses propres matchs n'étaient toutefois pas en cause.

Dans un tel contexte, l'ATP a durci ses mesures anticorruption, et di Mauro en a été la première victime.

Il n'y a pas que l'ATP qui connaisse un automne difficile. Son équivalent féminin, la Women's Tennis Association (WTA), est plongée en plein quiproquo après l'annonce que l'ancienne numéro mondiale Martina Hingis, qui a depuis annoncé sa retraite, a échoué à un test antidopage cette année à Wimbledon. Motif: cocaïne, qu'elle aurait peut-être consommé pendant un match.

Et la Fédération internationale de tennis (ITF), pour sa part, a ouvert une enquête il y a une dizaine de jours lorsqu'il a été allégué que l'Allemand Tommy Haas, 12^e joueur au monde, aurait été empoisonné avant une rencontre de la coupe Davis opposant son pays à la Russie en septembre dernier. Souffrant de violentes crampes d'estomac qu'on croyait attribuables à un virus, Haas avait dû déclarer forfait pendant son match. Son coéquipier Alexander Waske a par la suite déclaré qu'il tenait d'un entraîneur russe que du poison aurait été glissé dans la nourriture de Haas. Celui-ci a déclaré se sentir anormalement faible depuis. «Des allégations très sérieuses», a fait savoir une porte-parole de l'ITF. «L'enquête démarre immédiatement.»

Certes, le tennis n'est pas le seul sport à être exposé à la controverse. Le basketball avec son arbitre de la NBA qui transmettait des informations au crime organisé, le baseball avec ses continuelles révélations sur l'usage de stéroïdes, le football avec ses joueurs qui font les imbéciles à l'extérieur du terrain, ceux-là pourraient en parler. Mais le tennis a certainement hâte qu'on en revienne à causer davantage des exploits de Federer et de Nadal que des malversations qui se trament en coulisses.

Le Devoir

TENNIS

SUITE DE LA PAGE 1

Vassallo Arguello, coté 87^e. La maison britannique de paris en ligne Betfair, liée à l'ATP par une entente d'échange d'informations, reçoit alors sept millions \$US en mises sur le match, soit dix fois plus que d'ordinaire pour une rencontre de cette envergure. Autre fait singulier, la majorité des sommes sont engagées derrière Vassallo Arguello, y compris après que celui-ci eut perdu le premier set. L'Argentin remporte la deuxième manche, puis Davydenko déclare forfait en cours de manche décisive en invoquant une blessure à un pied. Betfair décrète dès lors invalides tous les paris faits sur le match, et l'ATP annonce la tenue d'une enquête. La machine à ruiner s'emballa aussitôt à propos de manigances de la mafia russe, qui a déjà fait parler d'elle en rapport avec d'autres sports professionnels, notamment le hockey.

Quelques jours après l'incident, la caravane du tennis masculin s'arrêta à Montréal pour la présentation de la coupe Rogers, et c'est au parc Jarry que Davydenko livre ses premiers commentaires sur l'affaire. Tout à fait calme et posé, du moins en apparence, il affirme que non seulement il n'a jamais participé à un match truqué, personne n'a jamais même communiqué avec lui pour lui demander de le faire. Il met tout en œuvre pour gagner chaque fois qu'il est sur le court, dit-il, et il n'apparaît au courant d'aucune manœuvre louche.

Malgré ses explications, l'histoire a depuis continué de coller aux basques de Davydenko. Trois mois plus tard, l'enquête de l'ATP est toujours en cours. Le président de l'ATP, Étienne de Villiers, a souligné à plusieurs reprises que celle-ci portait exclusivement sur «le pattern inhabituel de paris» constaté à l'occasion du match en Pologne, non sur le joueur lui-même, et ce, bien que la femme et le frère de Davydenko aient été interrogés. «Notre travail, a-t-il dit cette semaine, consiste à découvrir s'il existe des liens entre l'argent misé et le résultat du match, et il a ajouté qu'il est très difficile de prouver hors de tout doute qu'un joueur a délibérément perdu une rencontre.

«Nous disposons des meilleurs enquêteurs pour examiner le dossier. Il n'y a jamais eu d'assurance que nous trouverions quelque chose. Nous devons comprendre ce qui est

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,
Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390